

LA VALLÉE DU TARN

UNITÉ PAYSAGÈRE

Version : 14.06.2021

CONSEIL DÉPARTEMENTAL HAUTE-GARONNE.FR



TABLE DES MATIÈRES

L'IDENTITÉ PAYSAGÈRE
DE LA VALLÉE DU TARN

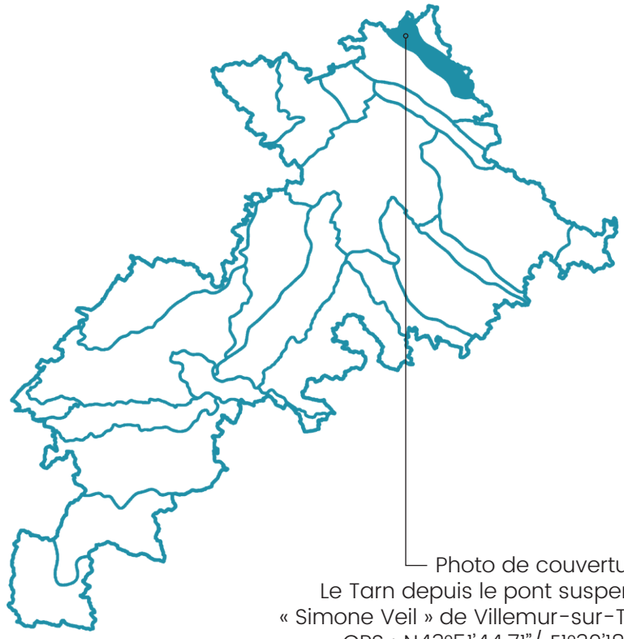
CE QUI FAIT PAYSAGE - LE SOCLE SUPPORT
LA GÉOLOGIE
LA GÉOMORPHOLOGIE
L'HYDROGRAPHIE
LES ÉLÉMENTS DE NATURE

CE QUI FAIT PAYSAGE - LES ACTIONS DE L'HOMME
LES PRATIQUES ET USAGES
LES INFRASTRUCTURES DE MOBILITÉ ET D'ÉNERGIE
LES FORMES URBAINES
LES CARACTÈRES ARCHITECTURAUX
LE PATRIMOINE PROTÉGÉ ET DU QUOTIDIEN

CE QUI FAIT PAYSAGE - L'HOMME ET SON TERRITOIRE
LES REPRÉSENTATIONS SOCIALES DU PAYSAGE
LES ÉLÉMENTS DE TOPONYMIE

LES DYNAMIQUES PAYSAGÈRES
LES FACTEURS D'ÉVOLUTION
LES TRANSFORMATIONS IDENTIFIÉES
LES ENJEUX ET CIBLES D'ACTION

L'IDENTITÉ ADMINISTRATIVE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE
LES DONNÉES ADMINISTRATIVES ET DÉMOGRAPHIQUES



Trame bleue structurante

Support de la biodiversité

Urbanisation tournée vers la rivière

Source d'attractivité

Photo de couverture :
Le Tarn depuis le pont suspendu
« Simone Veil » de Villemur-sur-Tarn
GPS : N43°51'44.71"/ E1°30'18.63"



L'IDENTITÉ PAYSAGÈRE_La Vallée du Tarn

Enserrée entre les reliefs des coteaux de Montclar au nord-est, et les terrasses successives du Frontonnais sur tout son flanc sud-ouest, la Vallée du Tarn se poursuit bien au-delà des limites du département. Cette unité, nommée différemment selon les atlas des départements voisins (Le Tarn au pied des coteaux de Montclar pour le Tarn et Garonne (82), La plaine du Tarn pour le Tarn (81)), ne fait pour ainsi dire qu'une, les limites du département ne marquant pas de différences paysagères fondamentales. La Vallée du Tarn est délimitée de manière asymétrique par :

- les collines cultivées des Coteaux de Montclar (150 à 200m environ), formant un surplomb sur la rivière s'écoulant à ses pieds ;
- les terrasses du Frontonnais, soit une succession de paliers dans la continuité de la basse plaine du Tarn, dont l'occupation du sol fait état de diverses cultures et en particulier de vignes et arbres fruitiers.

L'unité paysagère s'organise autour de la rivière Tarn, dont les méandres sinuent en limite nord, au pied des coteaux de Montclar, avant de s'en éloigner au niveau de la Magdelaine-sur-Tarn, formant une large plaine en rive droite, puis de se rapprocher à nouveau des reliefs. Elle dessine trois entités distinctes :

- le Tarn, rivière vive et puissante, encaissée au fond d'une gorge de 10 à 15m de profondeur, et longée par une ripisylve dense et continue. Véritable marqueur de ce territoire, qui a permis l'installation des Hommes et le développement de plusieurs villages sur ces rives, le Tarn n'en est pas moins un corridor écologique majeur pour la faune aquatique et terrestre, et le support d'une riche biodiversité.
- la basse plaine du Tarn, surélevée de 10 à 20m par rapport au niveau d'étiage (plus bas niveau des eaux), s'étale jusqu'au pied des coteaux de Montclar, c'est-à-dire de part et d'autres de la rivière. Accueillant une bonne partie des villages de l'unité paysagère (Villemur-sur-Tarn, Mirepoix-sur-Tarn, Bessières, Buzet-sur-Tarn) et des industries, la basse plaine constitue également un secteur à dominante agricole.
- la basse terrasse du Tarn : 10 à 30 m au-dessus de la basse plaine, essentiellement agricole et dominée par les grandes cultures (soja, blé, maïs...), plus rarement occupée de prairie de fauche ou de pâturage.



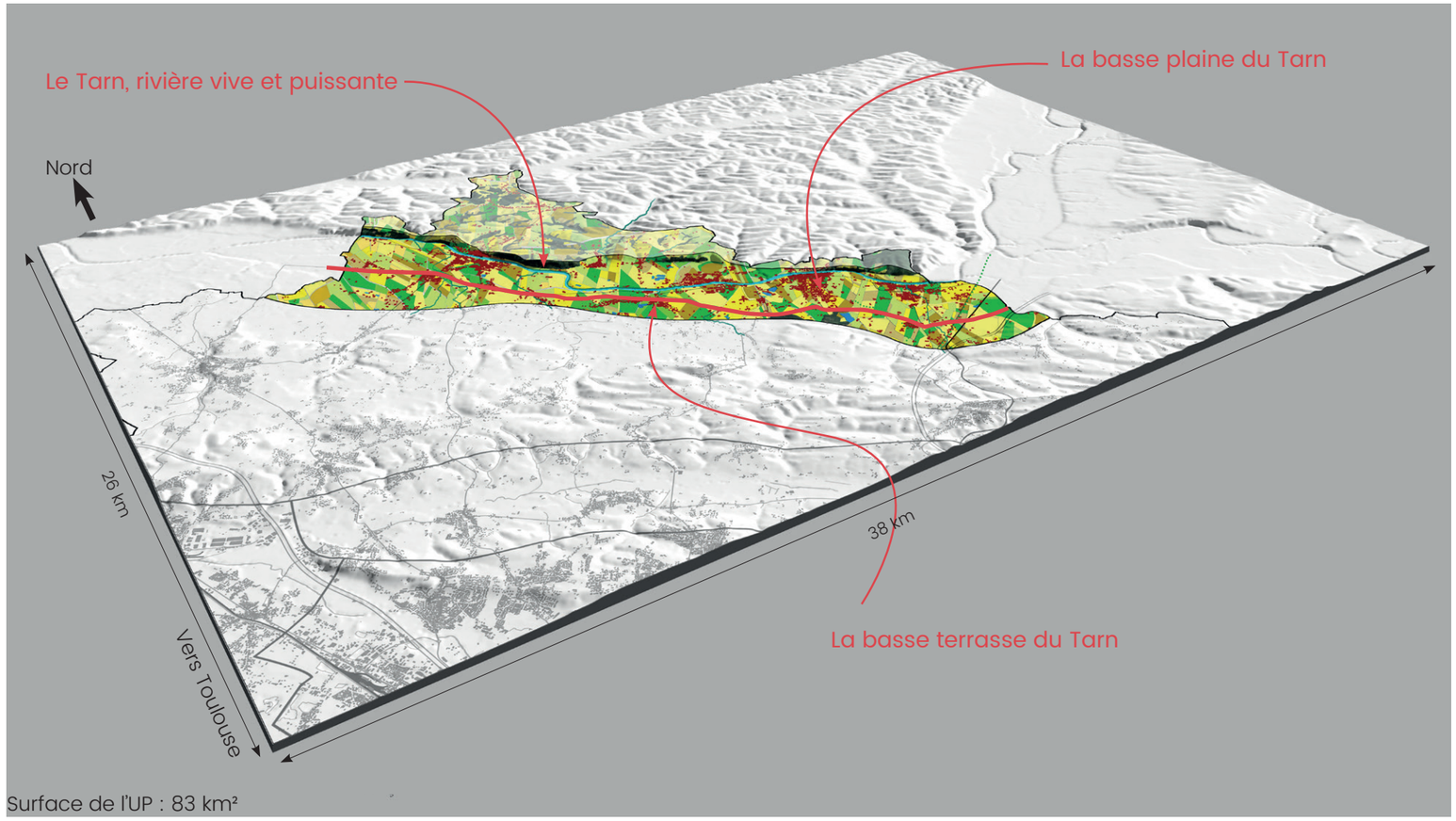
La basse plaine agricole, avec la ripisylve du Tarn se fondant avec les coteaux de Montclar



La vallée du Tarn depuis les coteaux de Montclar, avec en arrière-plan les terrasses du Frontonnais



Le Tarn et sa ripisylve



Surface de l'UP : 83 km²



L'IDENTITÉ PAYSAGÈRE_La Vallée du Tarn

Les paysages de la Vallée du Tarn se caractérisent par :

- Un réseau hydrographique dominé par le Tarn, rivière large et profonde, au cours sinueux longé d'une dense ripisylve arborée.
- Une topographie plane, constitué de deux paliers successifs, légèrement surélevés par rapport au niveau de la rivière.
- Un ensemble de villages à forte identité, groupés principalement le long de la rivière ou au pied des coteaux de Montclar.
- Une urbanisation diffuse constituée de hameaux et de quartiers pavillonnaires récents autours des villes ou disséminés sur tout le territoire de l'unité paysagère.
- De vastes parcelles agricoles, au sein duquel se trouvent des bâtiments d'exploitation et/ou d'habitation isolés.

Qu'on la parcoure transversalement ou longitudinalement, l'unité paysagère se révèle finalement assez homogène, du fait d'un relief et d'un socle géologique relativement similaires. Le Tarn y est omniprésent, et les différentes traversées qui se succèdent au moyen de pont souvent suspendus, sont autant d'opportunités d'apprécier son large lit, et ses berges végétales desquelles émergent clochers et noyaux bâtis anciens.
Les villages établis sur les rives droite et gauche de la rivière, comme ceux implantés plus en retrait de celle-ci, témoignent d'une certaine richesse patrimoniale. Les édifices en brique, les habitations à l'architecture traditionnelle, les petits éléments de patrimoine (lavoirs, pigeonniers...), les alignements de platanes en entrée de ville ou les églises des différents villages contribuent à affirmer l'identité de ce territoire. Et ce, malgré l'apparition de formes plus banalisées d'habitat, en périphérie des villages ou à distance de ceux-ci. Malgré ce dynamisme en termes d'urbanisation, la Vallée du Tarn reste profondément agricole avec de vastes parcelles cultivées profitant d'une surface plane et d'un sol alluvionnaire limoneux dû à la présence de la rivière. Témoins de cette activité agricole intense, les bâtiments isolés liés aux exploitations, anciens comme contemporains, ponctuent le paysage et contribuent à le rendre vivant.
C'est donc le Tarn, par sa vocation d'axe de communication privilégié, passé et actuel, qui marque l'unité paysagère, autant par sa capacité à regrouper les activités aux abords de ses berges (habitat, activités industrielles, transport) que par son impact dans les perceptions ou sa qualité de trame verte et bleue.

La Vallée du Tarn se représente également par une palette de couleurs :

- Le bleu profond du Tarn et le bleu pastel des volets
- Les différentes nuances de rouge de la brique et des tuiles
- Le vert foncé de la ripisylve longeant le Tarn
- Le vert soutenu et le jaune des cultures et des platanes.



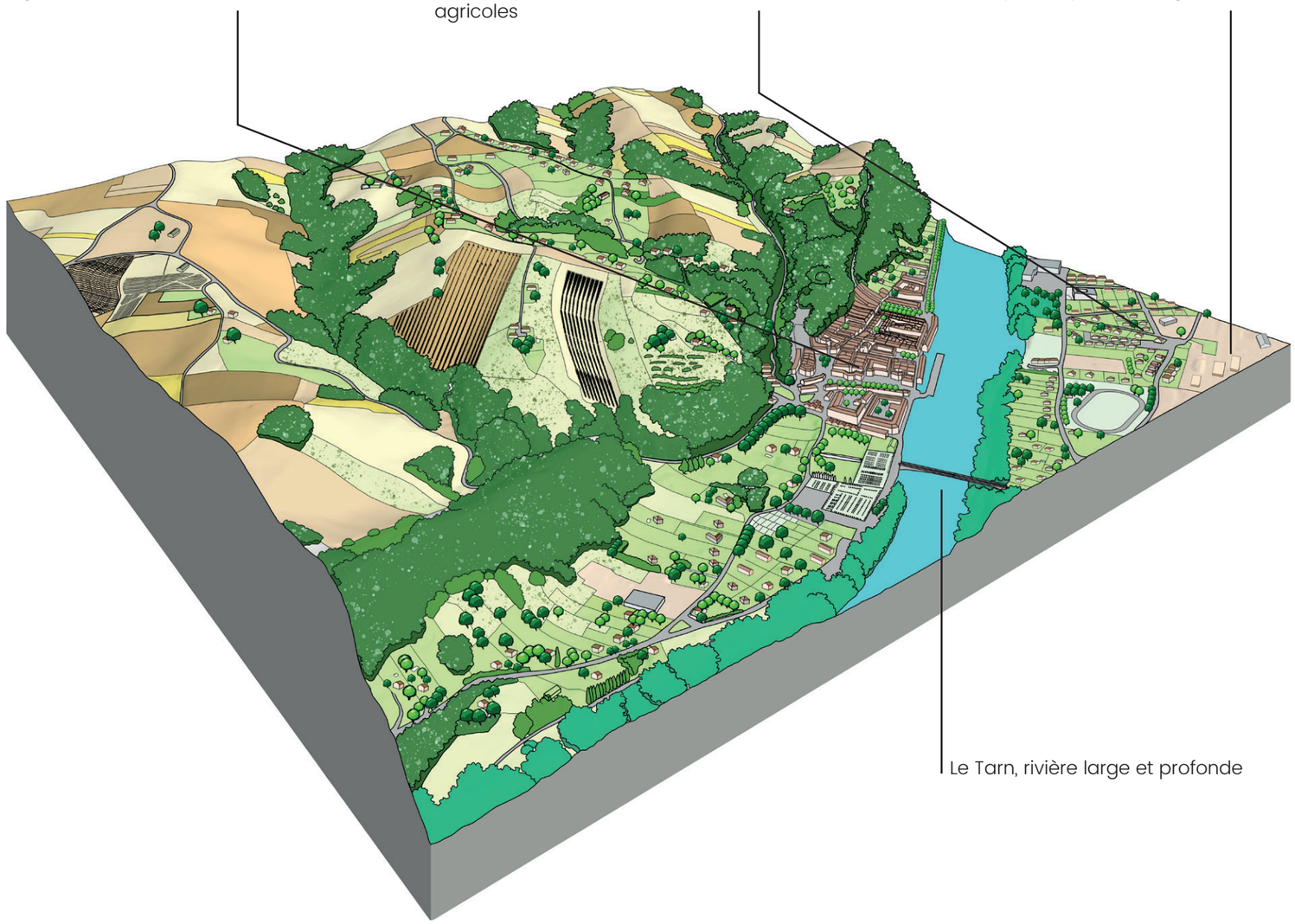
Village de caractère sur la rive du Tarn



Quartier pavillonnaire en limite de terres agricoles



De vastes et planes parcelles agricoles



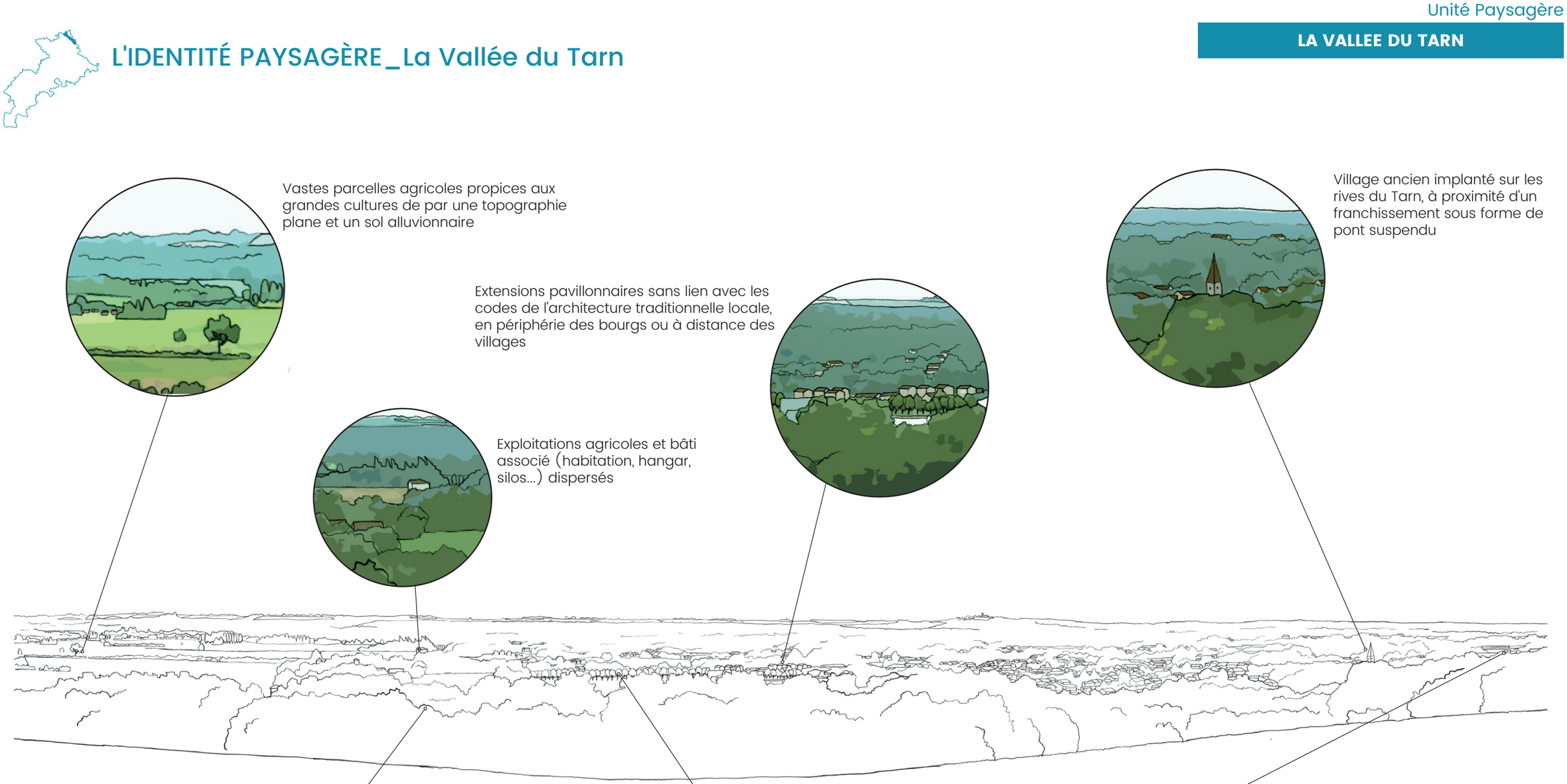
L'IDENTITÉ PAYSAGÈRE_La Vallée du Tarn

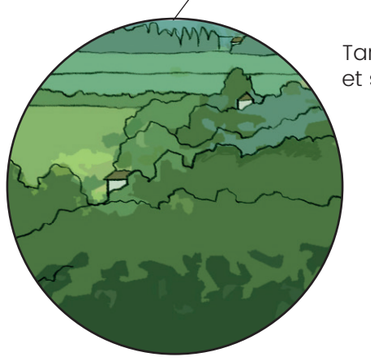
Vastes parcelles agricoles propices aux grandes cultures de par une topographie plane et un sol alluvionnaire

Exploitations agricoles et bâti associé (habitation, hangar, silos...) dispersés

Extensions pavillonnaires sans lien avec les codes de l'architecture traditionnelle locale, en périphérie des bourgs ou à distance des villages

Village ancien implanté sur les rives du Tarn, à proximité d'un franchissement sous forme de pont suspendu

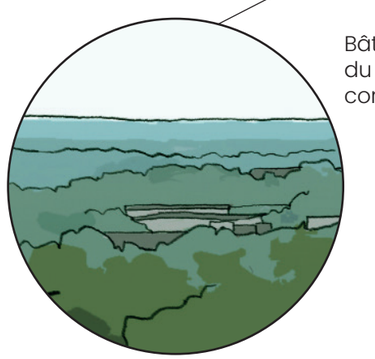




Tarn encaissé au fond d'une gorge, et sa ripisylve dense



Alignements de platanes en entrée de ville (facultatif)



Bâtiments industriels implantés le long du Tarn, à proximité de la D630 (axe de communication principal)

CE QUI FAIT PAYSAGE_Le socle support

La géologie

Très homogène sur toute sa superficie, le socle géologique de l'unité paysagère est directement modifié par le Tarn. Sa capacité à creuser la vallée tout en charriant les alluvions et en les déposant sur les basses plaines et basses terrasses explique la formation d'un socle géologique totalement alluvionnaire.

Malgré cette homogénéité, différents ensembles peuvent être distingués :

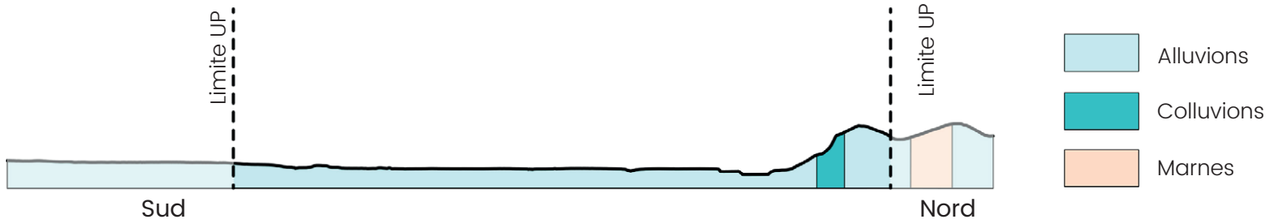
- Le Tarn : encaissé au fond d'une gorge profonde de 10 à 15m environ, creusée dans la molasse sous-jacente et couverte de cailloux, le Tarn constitue une entité à part entière. Les parties convexes des méandres se constituent d'un dépôt d'alluvions sableuses, graveleuses et caillouteuses.
- La basse plaine du Tarn : surélevée de 10 à 20 m par rapport au niveau d'étiage (plus bas niveau des eaux), ce premier palier se compose d'une couche de 3 à 5 m de galets et de graviers, comprenant principalement du quartz et reposant sur le substrat molassique. Cette couche contient dans une petite proportion des galets de roches tendre (schistes cristallins et grès quartzeux), dans laquelle s'intercalent parfois des amas de sables de faible épaisseur. Une couche d'alluvions décalcifiées de 0,50m à 1,50m d'épaisseur surmonte cette strate de galets. Les alluvions contiennent en majorité des sables fins, mais également une bonne proportion de limons et d'argiles. Ces formations s'étendent sur plusieurs paliers séparés par des talus caillouteux, dont la surface a été régularisée par les dépôts des grandes crues.
- La basse terrasse du Tarn : 10 à 30m au-dessus de la basse plaine, elle présente une composition identique, avec néanmoins un degré d'évolution des alluvions qui diffère. Ces alluvions sont en effet plus anciennes que celles de la basse plaine.
- Les falaises du Tarn en aval de Villemur-sur-Tarn : elles sont constituées de molasse, roche formée de grès à ciment calcaire, qui contient des bancs riches en argiles.

Ce socle géologique a pu être exploité, c'est notamment le cas de la basse plaine où les graviers sont extraits et destinés à la réalisation de chaussées. Deux sont encore en fonctionnement, à Buzet-sur-Tarn et Bessières. De nombreux sites ont en revanche arrêté toute activité, puis ont été mis en eau, produisant un ensemble de lacs et plans d'eau aux berges souvent abruptes.
Ces sols limoneux sont également propices à l'agriculture, d'où la présence d'un paysage à dominance agricole. Les sols de boulbènes de la basse terrasse ont également pu être exploités, malgré leur caractère hydromorphe, grâce aux techniques agricoles contemporains.


Le Tarn encaissé


Basse plaine


Basse terrasse et ses champs de céréales



Coupe géologique de surface

NB : pour rendre plus lisibles les détails du relief, un coefficient de 1,5 est appliqué aux hauteurs

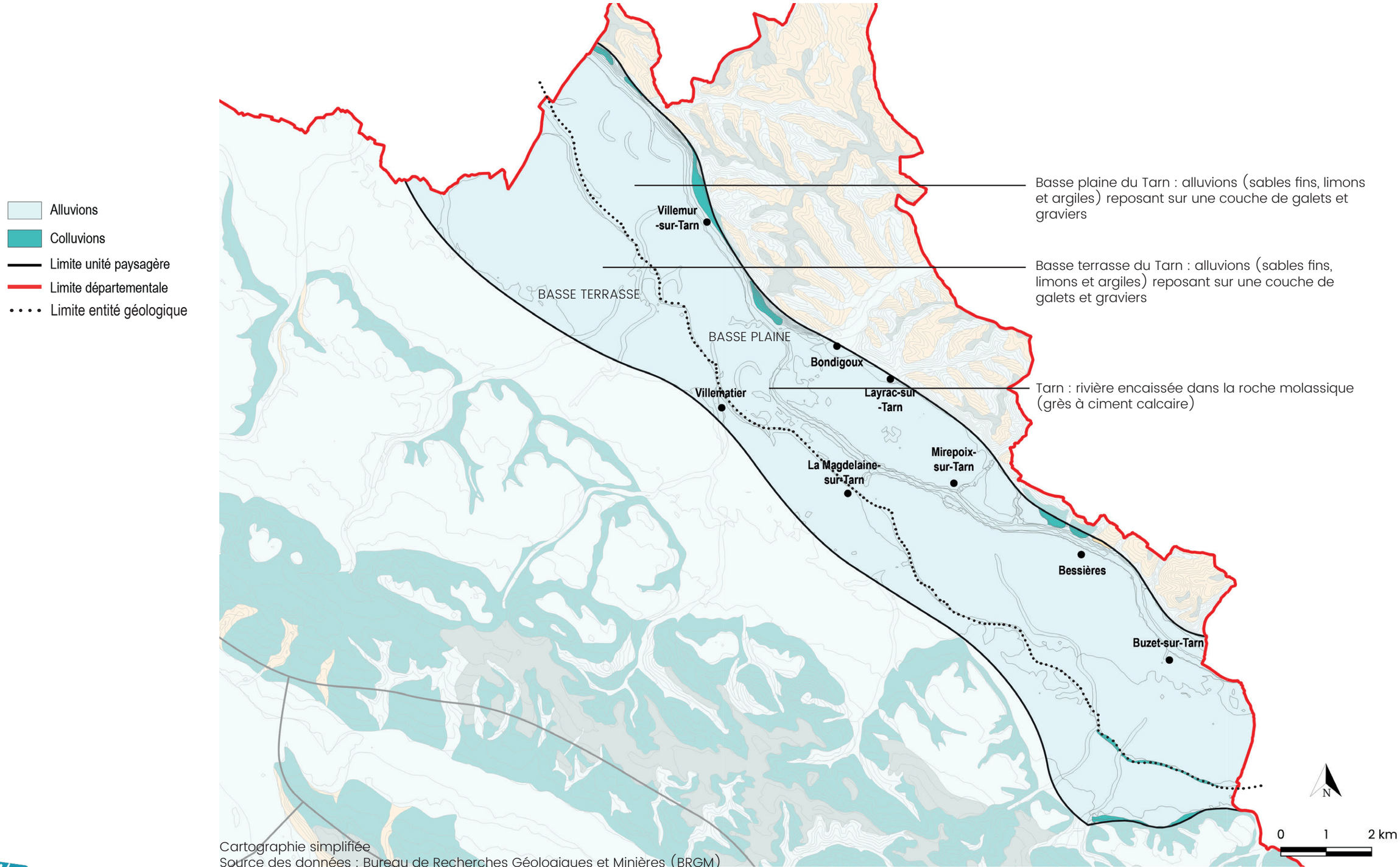

Vastes parcelles cultivées, sur des sols propices à l'agriculture


Ancienne carrière, transformée en plan d'eau

CE QUI FAIT PAYSAGE_Le socle support

La géologie





Basse plaine du Tarn : alluvions (sables fins, limons et argiles) reposant sur une couche de galets et graviers

Basse terrasse du Tarn : alluvions (sables fins, limons et argiles) reposant sur une couche de galets et graviers

Tarn : rivière encaissée dans la roche molassique (grès à ciment calcaire)

Cartographie simplifiée
Source des données : Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM)



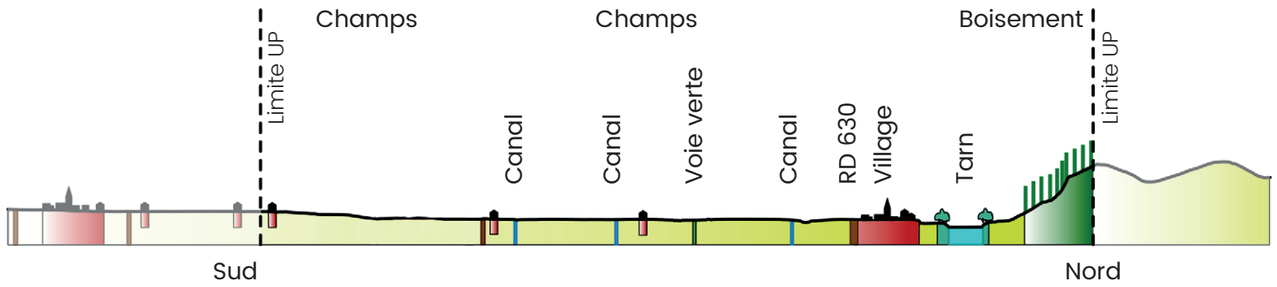
CE QUI FAIT PAYSAGE_Le socle support

La géomorphologie

Plane et de faible altitude, constituée d'une basse plaine (100m) et d'une basse terrasse (110 à 130m), la Vallée du Tarn offre les caractéristiques d'un territoire propice à l'installation humaine. Du fait également de la présence du Tarn, véritable ressource pour le développement économique, cette unité paysagère se trouve fortement anthropisée.

La basse plaine du Tarn accueille ainsi la plupart des villages (Villemur-sur-Tarn, Mirepoix-sur-Tarn, Bessières, Buzet-sur-Tarn), ceux-ci s'étant constitués sur les rives (ou plus rarement au pied des coteaux de Montclar). Elle regroupe également sur les berges de la rivière la majorité des activités (industries, transport).
Urbanisation et industrie ne sont pas les seuls témoins de l'anthropisation de la basse plaine puisque celle-ci est, tout comme la basse terrasse, essentiellement agricole.
Ces deux paliers présentent en effet un substrat et une topographie similaires, qui permettent l'implantation de vastes parcelles agricoles, principalement orientées vers la grande culture. Les sols alluviaux limoneux de la basse plaine (sols bruns lessivés sans migration des argiles) et en moindre mesure de la basse terrasse (sols podzoliques avec un horizon d'accumulation des argiles) s'avèrent propices à l'exploitation agricole.

Corollaire d'une forte occupation agricole, les boisements sont quasiment inexistants (hors ripisylves) et se limitent aux falaises en aval du Villemur-sur-Tarn, où le relief se révèle peu intéressant pour l'agriculture.



Coupe de principe : occupation du sol et topographie
NB : pour rendre plus lisibles les détails du relief, un coefficient de 1,5 est appliqué aux hauteurs



Un territoire à la topographie plane, propice à l'implantation des cultures



Une urbanisation concentrée sur les rives du Tarn



CE QUI FAIT PAYSAGE_Le socle support

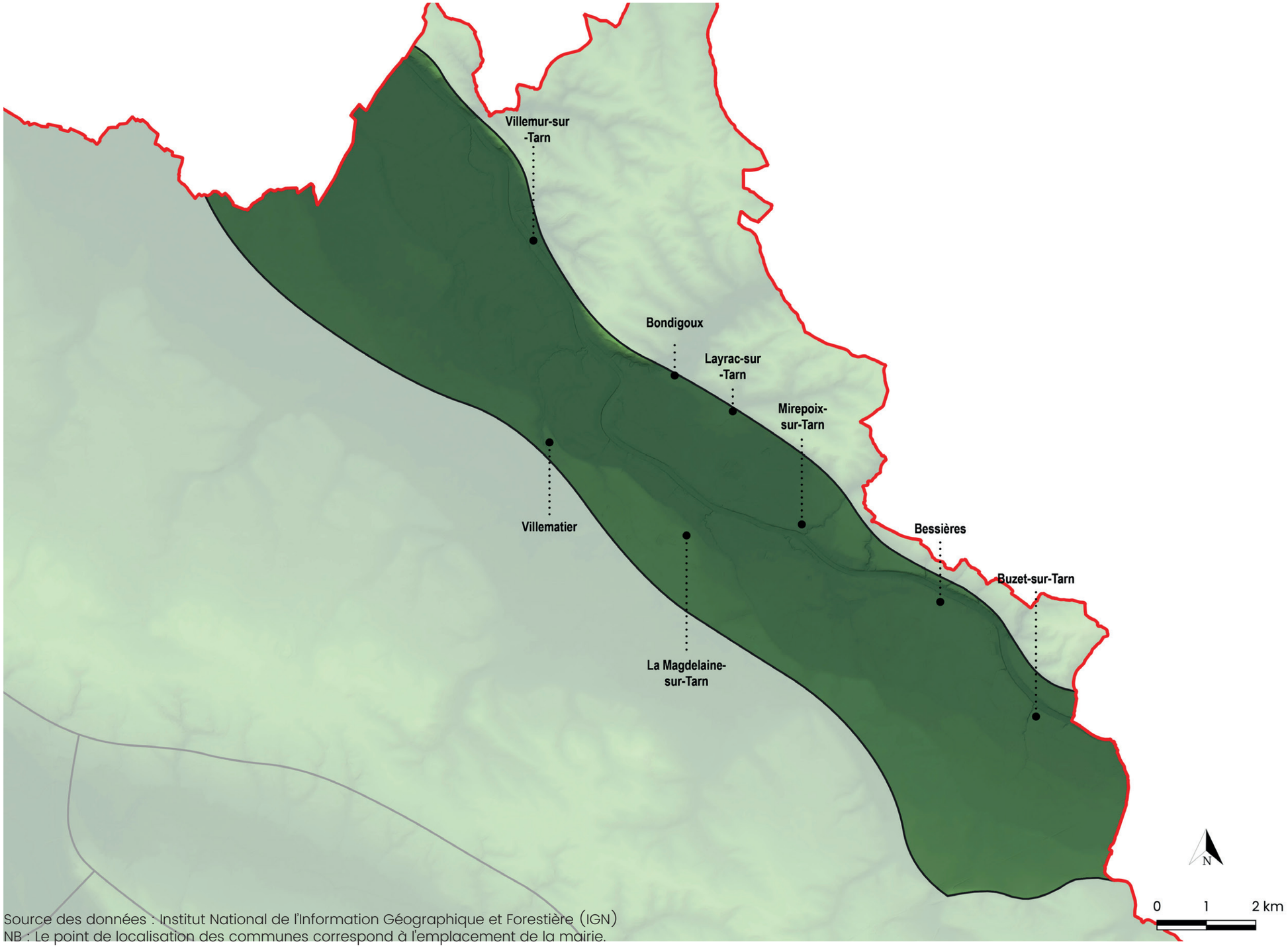
La géomorphologie

Altitude en mètre (environ) :

- > 2400m
- entre 800 et 2400m
- entre 400 et 800m
- entre 200 et 400m
- entre 100 et 200m
- < 100m

Point culminant : 250m
Point bas : 85m

- Limite unité paysagère
- Limite départementale



Source des données : Institut National de l'Information Géographique et Forestière (IGN)
NB : Le point de localisation des communes correspond à l'emplacement de la mairie.



CE QUI FAIT PAYSAGE_Le socle support

L'HYDROGRAPHIE

L'unité paysagère de la Vallée du Tarn s'explique essentiellement par la présence de la rivière Tarn qui marque et distingue ce territoire des paysages environnants. L'unité paysagère se limite ainsi à la rivière, sa basse plaine, et sa basse terrasse, c'est donc peu dire que le réseau hydrographique revêt une importance cruciale dans les perceptions.
Le Tarn, orienté sud-est / nord-ouest, traverse l'unité dans toute sa longueur. Un réseau de ruisseaux s'y jette, maillant de manière relativement homogène cette vallée.

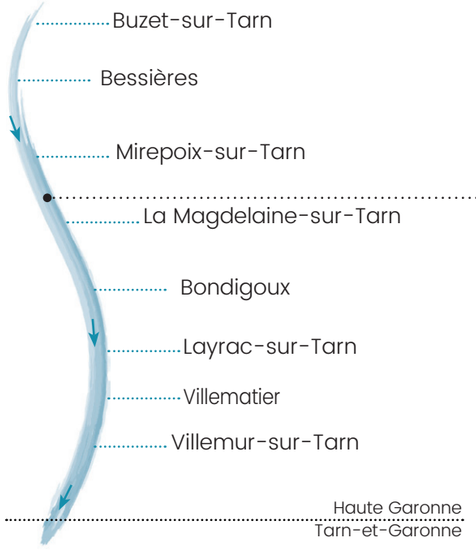
_Le Tarn (L=380km / 297 affluents)
Cours d'eau naturel non navigable, le Tarn prend sa source dans la commune de Pont de Montvert - Sud Mont Lozère (48) et se jette dans La Garonne au niveau de la commune de Saint-Nicolas-de-la-Grave (82). Il traverse l'unité paysagère dans son axe longitudinal et en parcourt la totalité des communes.
En limite nord-est de l'unité, le Tarn traverse essentiellement des espaces agricoles mais également les différentes villes qui se sont constituées de part et d'autre de ses rives (Buzet-sur-Tarn, Mirepoix-sur-Tarn, Bessières, Villemur-sur-Tarn...).

_Ruisseau de Magnanac (L=12km / 3 affluents)
Peu ramifié avec seulement trois affluents, le ruisseau de Magnanac naît sur la commune de Bouloc, au sein des terrasses du Frontonnais et se jette dans le Tarn au niveau de Villemur-sur-Tarn.
Sur l'intégralité de son parcours au sein de l'unité, le ruisseau de Magnanac s'insère en milieu agricole, à distance des différents villages.

_Ruisseau de Marignol (L=10km / 9 affluents)
Prenant sa source sur la commune de Montpitol, le ruisseau de Marignol se jette dans le Tarn à hauteur de Buzet-sur Tarn.
Le ruisseau de Marignol s'insère dans des contextes diversifiés, des espaces agricoles où il traverse les parcelles, permettant à l'occasion de délimiter les cultures, au tissu urbain de Buzet-sur-Tarn dont il longe les franges des différents ensembles bâtis.

_Ruisseau de Palmola (L=13km / 6 affluents)
Depuis sa source à Montastruc-la-Conseillère jusqu'à sa confluence avec le Tarn au niveau de la commune de Mirepoix-sur Tarn, le ruisseau de Palmola parcourt 13 km.
De la même manière que le ruisseau de Marignol, celui de Palmola traverse des milieux diversifiés : espaces agricoles en majorité, quelques résidus de boisements, et ponctuellement des zones urbaines en s'insérant en limite des ensembles bâtis.

Le Tarn : depuis Pont de Montvert - Sud Mont Lozère

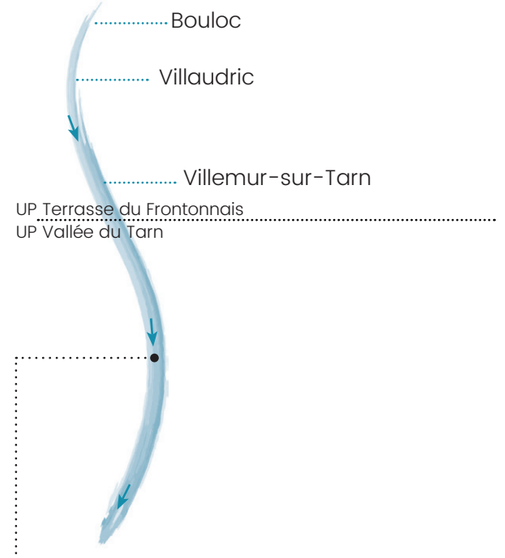


Jusqu'à la Garonne : Saint-Nicolas-de-la-Grave


Le Tarn

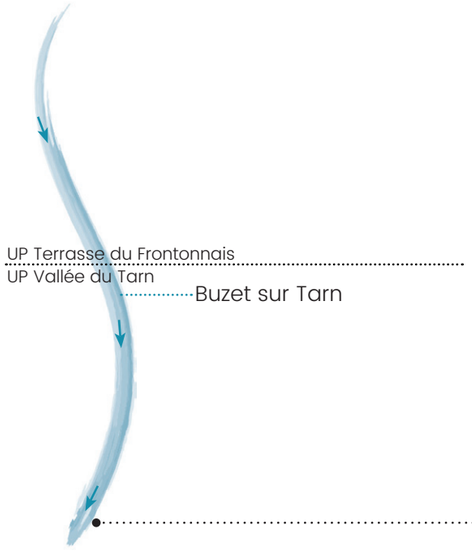

Le ruisseau de Magnanac

Le ruisseau de Magnanac : depuis Bouloc



Jusqu'au Tarn : Villemur-sur-Tarn

Le ruisseau de Marignol : depuis Montpitol

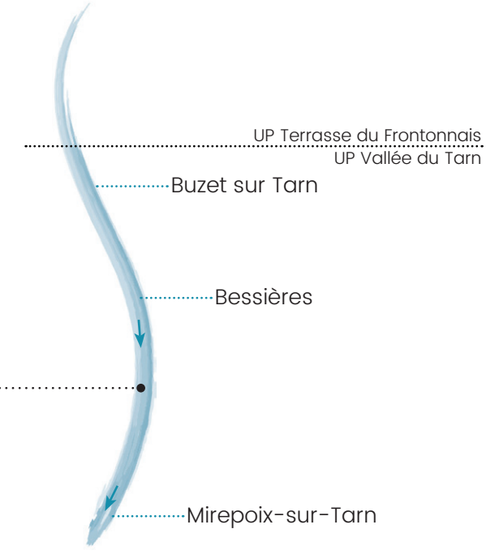


Jusqu'au Tarn : Buzet-sur-Tarn


Le ruisseau de Marignol peu avant la confluence avec le Tarn, encaissé et luxuriant


Le ruisseau de Palmola

Le ruisseau de Palmola : depuis Montastruc-la-Conseillère



Jusqu'au Tarn : Mirepoix-sur-Tarn



CE QUI FAIT PAYSAGE_Le socle support

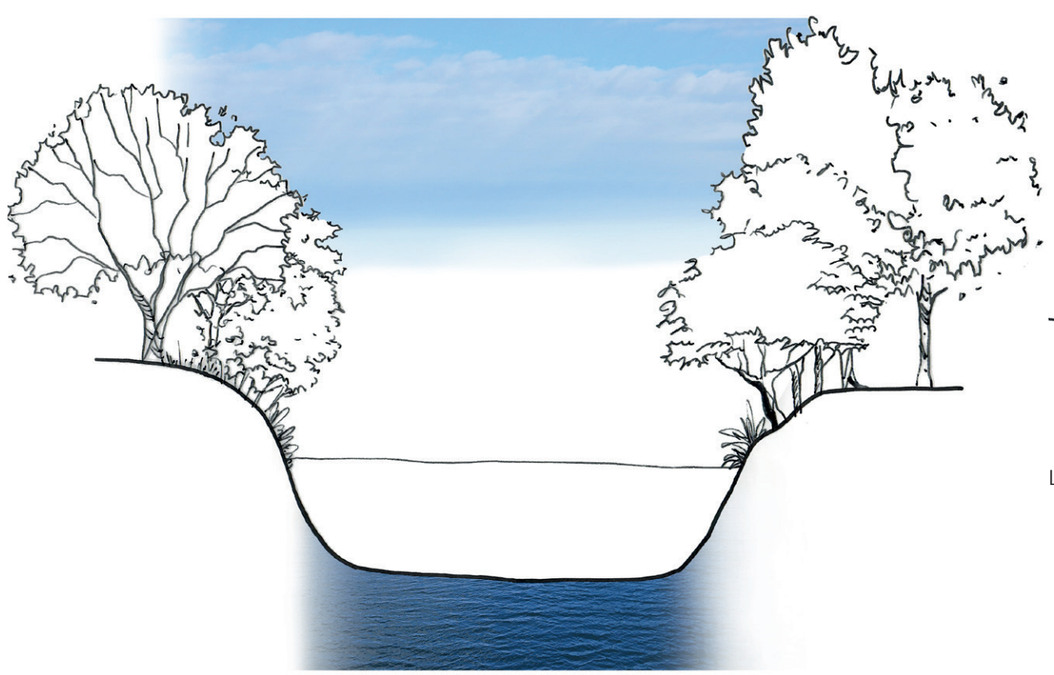
L'HYDROGRAPHIE

Si l'unité paysagère de la Vallée du Tarn est bien irriguée dans son ensemble, la trame de rus et ruisseaux paraît anecdotique dans les perceptions au regard du Tarn lui-même, dont la présence se ressent sur tout le périmètre de l'unité. Véritable colonne vertébrale de ce territoire, autour duquel se sont constituées les villes et villages, le Tarn se lit autant depuis les coteaux de Montclar qui le surplombent, que depuis sa basse plaine alluviale, où sa ripisylve dense et sinueuse rend compte de cette présence.

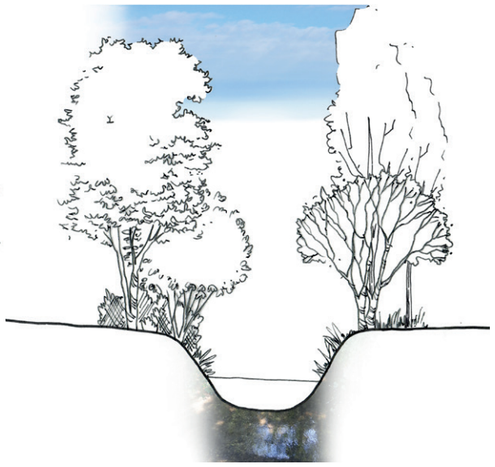
On distingue malgré tout trois typologies de cours d'eau :

- La rivière : son lit variant de 80 à 120 m environ, la rivière est longée sur l'ensemble de son tracé par une ripisylve relativement dense, qui constitue autant un filtre visuel qu'un indicateur de la présence de l'eau. Adossée aux coteaux de Montclar et axe majeur de ce territoire, la rivière représente aussi bien un lien et une interface qu'un obstacle entre deux rives. Elle est par conséquent traversée par différents ponts offrants de larges points de vue sur la surface de l'eau. Ex : Le Tarn.
- Le ruisseau : beaucoup moins large avec son lit de quelques mètres, le ruisseau se lit avant tout par la ripisylve qui suit son cours sinueux et trahit sa présence au sein des parcelles cultivées ou en bordure des habitations dispersées. La végétation souvent dense qui l'accompagne ne permet pas de distinguer la surface de l'eau, du moins lorsque les végétaux sont en feuilles. Celle-ci peut toutefois se laisser apercevoir à la faveur d'une traversée. Ex : Ruisseaux de Marignol, de Palmola, de Magnanac, le Rieutort...
- Le ru : réduit à un simple fossé recueillant les eaux pluviales et les acheminant jusqu'à un cours d'eau de plus grande envergure, le ru est perceptible par le cortège végétal qui l'accompagne, lorsqu'il existe. En effet, il peut dans certains cas être longé d'une mince ripisylve mais est bien souvent dépourvu de végétation sur ces rives, passant alors inaperçu. Il correspond souvent aux cours d'eau des têtes de bassins, expliquant cet aspect de fossé. Ex : Ruisseau de Ribatel, de la Martigne, de Bacayrou...

Plusieurs lacs ou plans d'eau complètent la trame hydrographique de l'unité paysagère. De taille modeste pour la plupart, certains correspondent à d'anciennes gravières, comme à Bessières. Nombre d'entre eux sont le support d'activités de loisirs : pêches, activités nautiques...



La rivière large et encaissée, bordée d'une ripisylve épaisse et dense



Le ruisseau et son rideau de végétation



Le discret ru





Exemples de plans d'eau

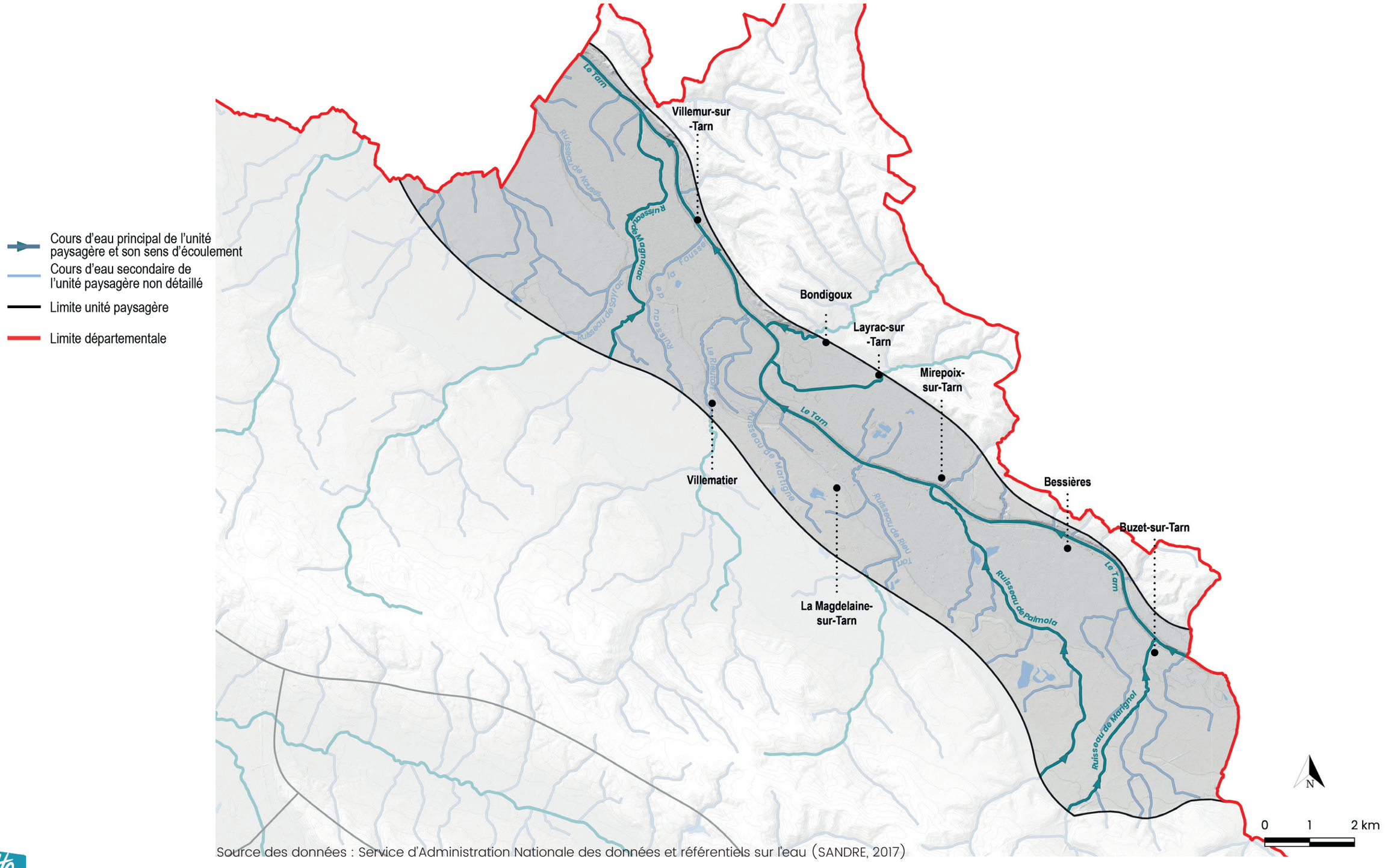


Plan d'eau aménagé en espace de loisirs



CE QUI FAIT PAYSAGE_Le socle support

L'HYDROGRAPHIE



Source des données : Service d'Administration Nationale des données et référentiels sur l'eau (SANDRE, 2017)



CE QUI FAIT PAYSAGE_Le socle support

Les éléments de nature

Cette unité est essentiellement marquée par le Tarn et sa ripisylve (forêt « galerie », bordant le cours d'eau), ainsi que par les différents milieux l'accompagnant au niveau du lit mineur de la rivière (méandres, gravières...) ou des abords (falaises de rebord de terrasse).

Ces milieux aux conditions variables abritent une grande variété floristique avec notamment des espèces psammophiles (appréciant le sable) comme le Pavot jaune ou thermophiles (appréciant la chaleur), à tendance méditerranéenne, comme le Chêne vert, le Romarin ou le Jasmin jaune. Ces dernières espèces sont très présentes, seulement dans les falaises en rive droite du Tarn, en aval de Villemur-sur-Tarn.

Le Tarn constitue un corridor écologique d'importance pour la faune terrestre mais également pour la faune aquatique et un axe majeur pour les poissons migrateurs (Anguille, Grande Alose et potentiellement Saumon).

Les berges et les grèves renferment des insectes patrimoniaux tels que le petit Grillon des torrents, l'Oedipode aigue-marine, ainsi que des libellules protégées.

Enfin, au niveau des oiseaux, la ripisylve et les gravières adjacentes sont également très riches, avec notamment des espèces liées aux milieux sableux (Guêpier d'Europe, Hirondelle de rivage, Petit Gravelot) et surtout un important cortège de hérons (Aigrette garzette, Bihoreau gris, Héron cendré, Héron garde-bœufs, ainsi que le très rare Crabier chevelu observé en passage). L'ancienne sablière de Valette à Layrac-sur-Tarn est particulièrement remarquable pour cela.



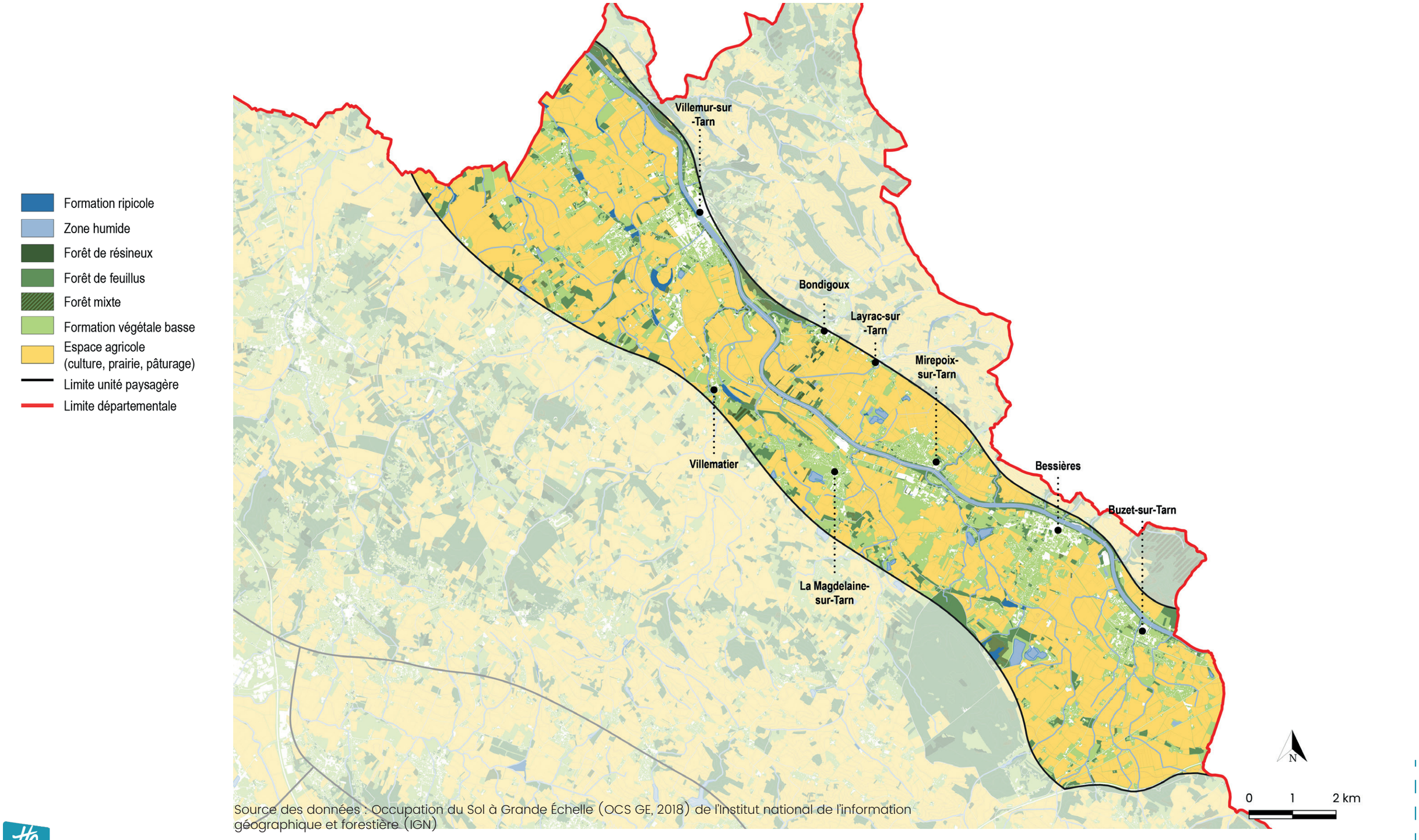
Le Tarn et sa ripisylve à Buzet-sur-Tarn



Le Tarn et sa ripisylve à Mirepoix-sur-Tarn

CE QUI FAIT PAYSAGE_Le socle support

Les éléments de nature



Source des données : Occupation du Sol à Grande Échelle (OCS GE, 2018) de l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN)



CE QUI FAIT PAYSAGE_Le socle support

Les éléments de nature

Les enjeux écologiques de cette unité paysagère sont essentiellement constitués par le Tarn et ses abords (ripisylve, falaises de rebord de plateau, ...). Ils sont mis en évidence par l'existence de plusieurs périmètres d'inventaires : ZNIEFF de type I et II (Zones Naturelles d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique) et zones humides. Certains bénéficient de surcroît d'un statut de protection au titre de Natura 2000.

Listes des ZNIEFF de type 2
- Basse vallée du Tarn (Identifiant national : 730030121)

Listes des ZNIEFF de type 1
- Falaises du Tarn en aval de Villemur-sur-Tarn (Identifiant national : 730030493)
- Ancienne sablière de Valette à Layrac-sur-Tarn (Identifiant national : 730030496)
- Forêt de Buzet (Identifiant national : 730010260) – en marge de l'unité paysagère

Listes des sites Natura 2000
- ZSC n°FR7301631 - Vallées du Tarn, de l'Aveyron, du Viaur, de l'Agout et du Gijou

Liste des Espaces Naturels Sensibles (ENS)
- Les gravières de la Valette

Listes des zones humides
- Multitudes de petites zones humides (prairies humides, mares et bords de ruisseaux et fossés)



La basse vallée du Tarn, vue depuis les coteaux de Bessières



Falaises du Tarn en aval de Villemur-sur-Tarn

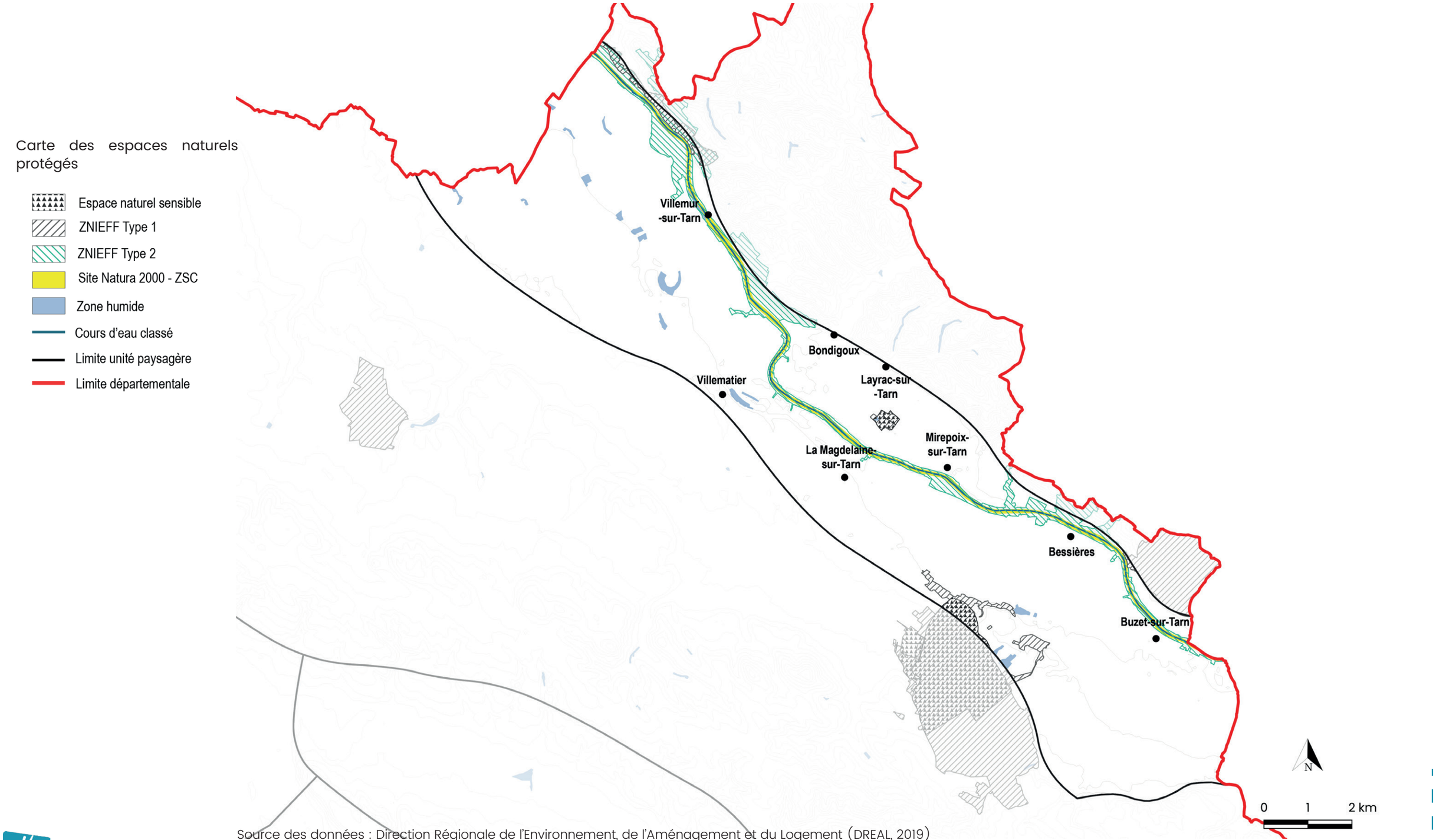


Multitude de petites zones humides (ici le ruisseau du Crève Cor)

CE QUI FAIT PAYSAGE_Le socle support

Les éléments de nature

Carte des espaces naturels protégés



Source des données : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL, 2019)



CE QUI FAIT PAYSAGE_Les actions de l'Homme

Pratiques et usages

_L'agriculture

Une proportion importante de la superficie de l'unité est consacrée à l'agriculture. Ainsi, même si le Tarn revêt une importance majeure au sein de l'unité, tant au niveau de sa structuration que de ses fonctionnalités, les paysages parcourus sont avant tout agricoles. Cela s'explique par la présence de terres agricoles riches en limons, sables et graviers, adaptées aux cultures maraîchères, de tabac (disparues en 1990) et de fruitiers. On dénote pourtant une prédominance des grandes cultures (soja, blé, maïs...), sans doute en raison de la planéité du terrain, permettant d'établir de vastes parcelles facilement mécanisables. Une zone agricole protégée destinée à la production de semences de tournesol existe également à Buzet-sur-Tarn.
La proximité du Tarn offre certaines facilités en matière d'irrigation, avec la possibilité de réaliser des prélèvements dans les eaux superficielles ou sous-terraines. Plus rares que les parcelles cultivées, les prairies de fauche ou de pâture sont destinées à l'élevage ou encore aux quelques centres équestres présents sur ce périmètre. Le maraîchage et l'arboriculture fruitière sont quant à eux plus anecdotiques.

La forme des parcelles, pour la plupart de grande taille, épouse les contours des cours d'eau et de leur ripisylve. Elles sont aussi délimitées par le maillage des voies de desserte.
Comme c'est souvent le cas pour les parcelles de grandes tailles, remembrées à partir des années 1950 dans le but de faciliter la mécanisation et d'augmenter les rendements, les haies et les bosquets sont relativement rares. La végétation arborée ou arbustive est malgré tout présente, et se constitue de la ripisylve des rus et des ruisseaux, ou dans une moindre mesure des haies bordant les routes. Des arbres isolés sont également visibles au niveau des regroupements bâtis (bâtiments d'exploitation et/ou habitations) situés dans les espaces agricoles.

Ces vastes étendues cultivées, évoluant au rythme des saisons, peuvent tour à tour offrir des vues sur le paysage lointain, ou au contraire refermer les perceptions lorsque les céréales sont bien développées, et notamment le maïs. Ce dernier nécessite des apports en eau non négligeable, ce qui induit la présence de rampes d'irrigation dès le printemps, marqueur important de ces paysages agricoles. Les canons d'arrosage également utilisés interviennent quant à eux dans la dimension sonore du paysage, avec leur bruit caractéristique.

Il résulte de cet usage agricole divers bâtiments d'exploitation isolés au sein des parcelles agricoles (hangar, bâtiments d'élevage, silos à grain, ...). Ils présentent une qualité architecturale et des époques de construction variées (hangar traditionnel à colonnes en brique et toiture en tuile / hangar récent et fonctionnel en bardage métallique et toiture en tôle).


Champs de maïs


Des prairies plus rares


Parcelle d'arbres fruitiers


Les vastes parcelles cultivées de la basse plaine du Tarn, et leur bâti agricole isolé


Hangar agricole contemporain, isolé dans un champs de maïs


Coopérative agricole au milieu des espaces cultivés


Hangar agricole traditionnel



CE QUI FAIT PAYSAGE_Les actions de l'Homme

Pratiques et usages

_L'industrie

L'activité industrielle est fortement implantée, de nombreuses usines s'étant développées sur les rives du Tarn dès le XIXe siècle. Aujourd'hui encore, de multiples activités industrielles sont présentes aux abords du Tarn, principalement en rive gauche. Lorsque l'on emprunte la D630 qui longe le Tarn sur cette rive, la succession de bâtiments liées à ces industries, constitués de volumes simples en tôle, de taille souvent imposante est fortement prégnante dans les perceptions, jusqu'à en faire oublier la présence du Tarn, pourtant tout proche.
Les basses plaines et basses terrasses du Tarn disposent également de gisements de sables et de graviers, qui à l'origine, s'étendaient sur 21 km de vallée avec une largeur de 3 à 6 km. Nombre de carrières d'extraction sont aujourd'hui fermées et il n'en subsiste que très peu.

_L'habitat

A la croisée de trois pôles urbains majeurs (Albi, Montauban et Toulouse), la Vallée du Tarn dispose d'un emplacement privilégié qui explique sa densité bâtie relativement élevée, du fait de la présence de villes et villages de tailles variées le long du Tarn, sur ces deux rives. La vocation du bâti est avant tout résidentielle (plus de 17 000 habitants avec une densité de 200 habitants au km²). C'est en effet un territoire dynamique de ce point de vue, en témoignent les nombreuses extensions pavillonnaires qui se développent en périphérie des villes, ou se dispersent sur le territoire communal, au contact des terres agricoles.

_Le tourisme

L'activité touristique, encore relativement limitée, ne produit que peu d'impact en termes de perceptions paysagères puisqu'elle concerne principalement les itinéraires de randonnées, le cyclisme (réhabilitation de la voie verte le long de l'ancienne voie ferrée) et les activités nautiques (baignade en eaux vives, bases nautiques...).

_Les activités et commerces

Constituant bien souvent le corollaire d'un usage résidentiel conséquent, les zones commerciales installées en entrées de ville sont relativement limitées, et se situent principalement autour de Bessières, où se juxtaposent de banals volumes en tôles, souvent de teinte brique. L'activité commerciale se concentre plutôt dans les centres bourgs, certains d'entre eux témoignant d'une réelle vitalité.



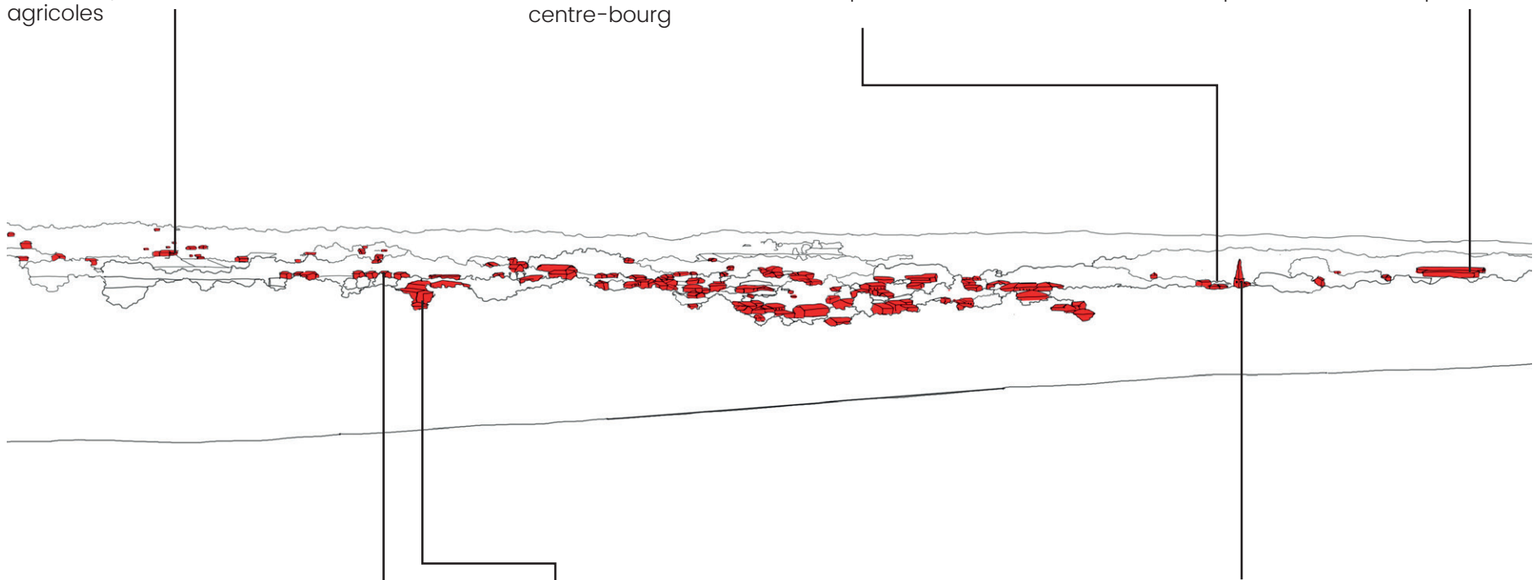
Quartiers pavillonnaires mitant les terres agricoles



Les nombreux commerces de proximité en centre-bourg



Les industries implantées en basse plaine





Les lotissements s'étendant en périphérie du bourg



Zone commerciale en périphérie des villes

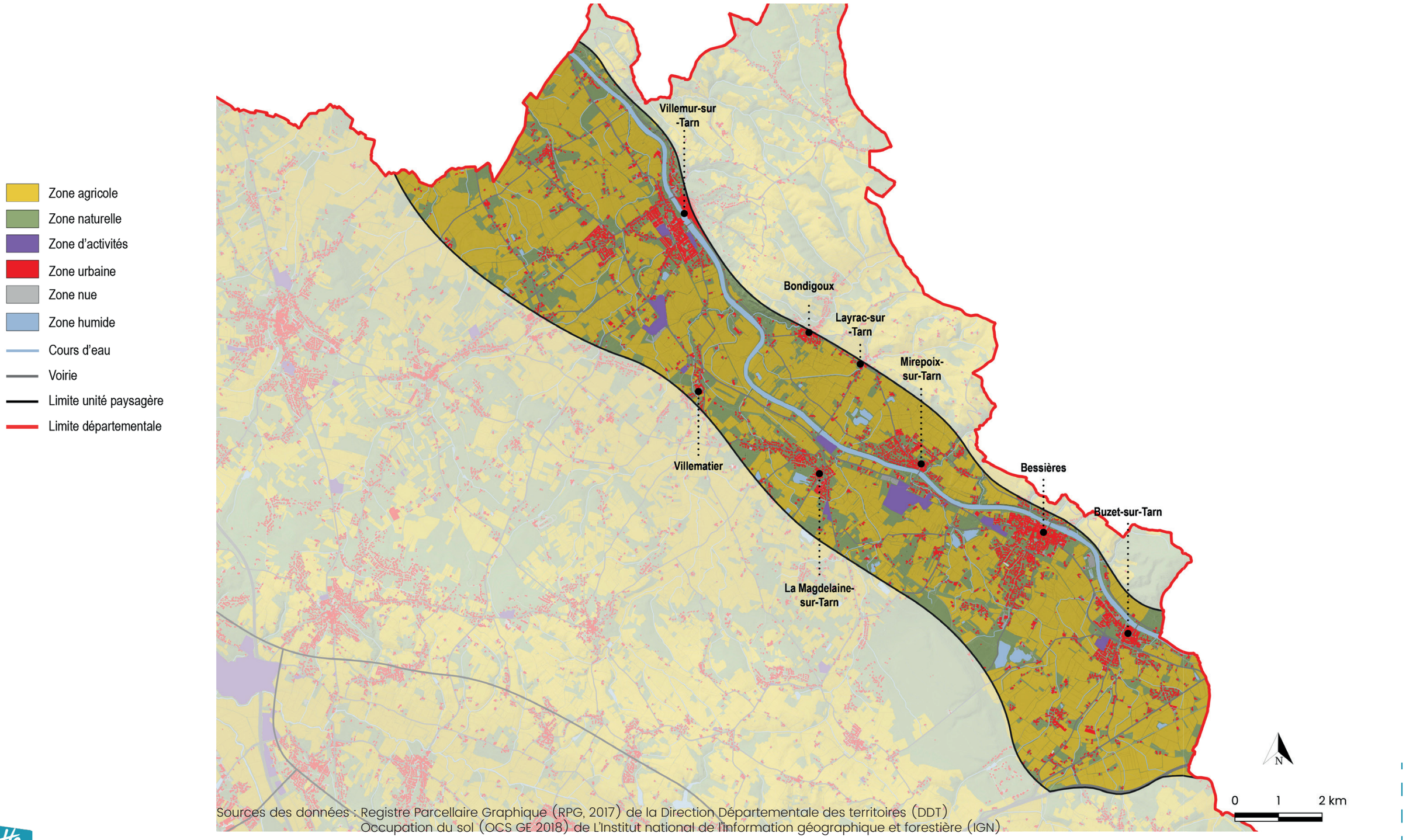


Le village ancien groupé au bord de la rivière



CE QUI FAIT PAYSAGE_Les actions de l'Homme

Pratiques et usages



Sources des données : Registre Parcellaire Graphique (RPG, 2017) de la Direction Départementale des territoires (DDT)
Occupation du sol (OCS GE 2018) de L'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN)



CE QUI FAIT PAYSAGE_Les actions de l'Homme

Les infrastructures de mobilité et d'énergie

_Les routes et voies de desserte

La Vallée du Tarn dispose principalement d'un maillage de voies tertiaires, relativement peu larges et utilisées pour la desserte locale. Les axes secondaires, tels la D15e, D14, D32... ne font que traverser brièvement l'unité paysagère, faisant le lien avec des centralités externes au contour de l'unité paysagère. L'axe majeur reste la D630 qui dessert la majorité des villages, le long du Tarn. Cette voie principale et deux autres axes d'importance traversent l'unité paysagère :

- la D630, traversant du nord-ouest au sud-est la Vallée du Tarn, et suivant plus au moins le cours de la rivière. Elle relie notamment Villemur-sur-Tarn à Montauban, qui représente le pôle urbain le plus proche, et connecte entre eux la plupart des villages de l'unité.
- l'A68 entre Albi et Toulouse, en limite sud-est de l'unité sur la commune de Buzet-sur-Tarn, et ne concernant qu'une infime portion de l'unité. La D630 s'y connecte au niveau de la sortie 5, en dehors des limites de l'unité paysagère et du département.
- La D14, qui relie Villemur-sur-Tarn à Toulouse, et se connecte également à la D630.

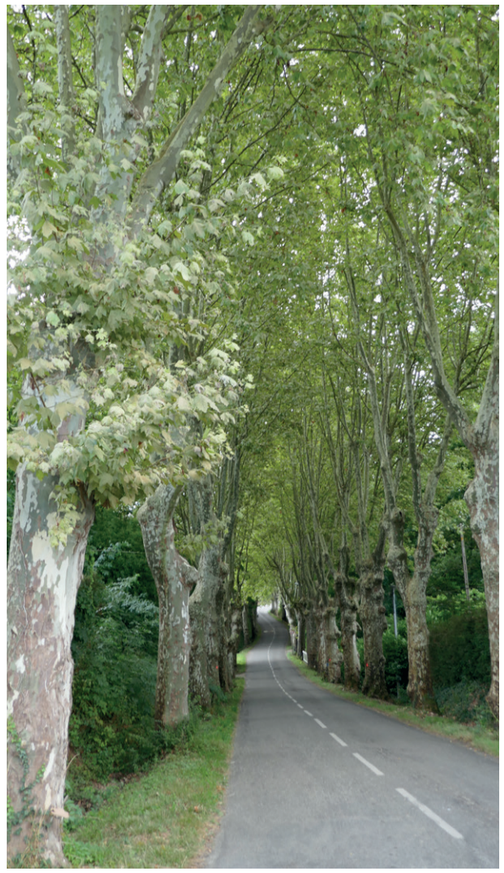
Ces routes sont pour la plupart rectilignes, et planes du fait d'une absence de relief dans ce secteur de basse plaine alluviale. Certaines routes sont bordées de platanes (en entrée de ville comme à Bondigoux, en alignements résiduels sur des portions de départementales, ou en coeur de ville sous la forme de mail). Si cela n'est toutefois pas systématique, ce marqueur constitue une des structures paysagères de l'unité.
Ces voiries offrent souvent des panoramas lointains sur la plaine du Tarn, les haies longeant les axes routiers étant finalement assez rares. Des fossés enherbés bordent directement la chaussée, n'entravant en rien les perceptions sur les paysages environnants.

Autre axe de déplacement de ce territoire, dont l'empreinte visuelle réduite reste limitée à l'extrémité sud-est de l'unité paysagère, la voie ferrée reliant Toulouse à Albi, Castres et Figeac dessert notamment la halte de Roqueserière-Buzet.


La D630, axe principal de l'unité paysagère


La D630 bordée de platanes


L'A68 au cœur des parcelles cultivées


Alignements de platanes sur la D22


La D22 A, avec à droite les coteaux de Monclar, et à gauche la ripisylve du Tarn

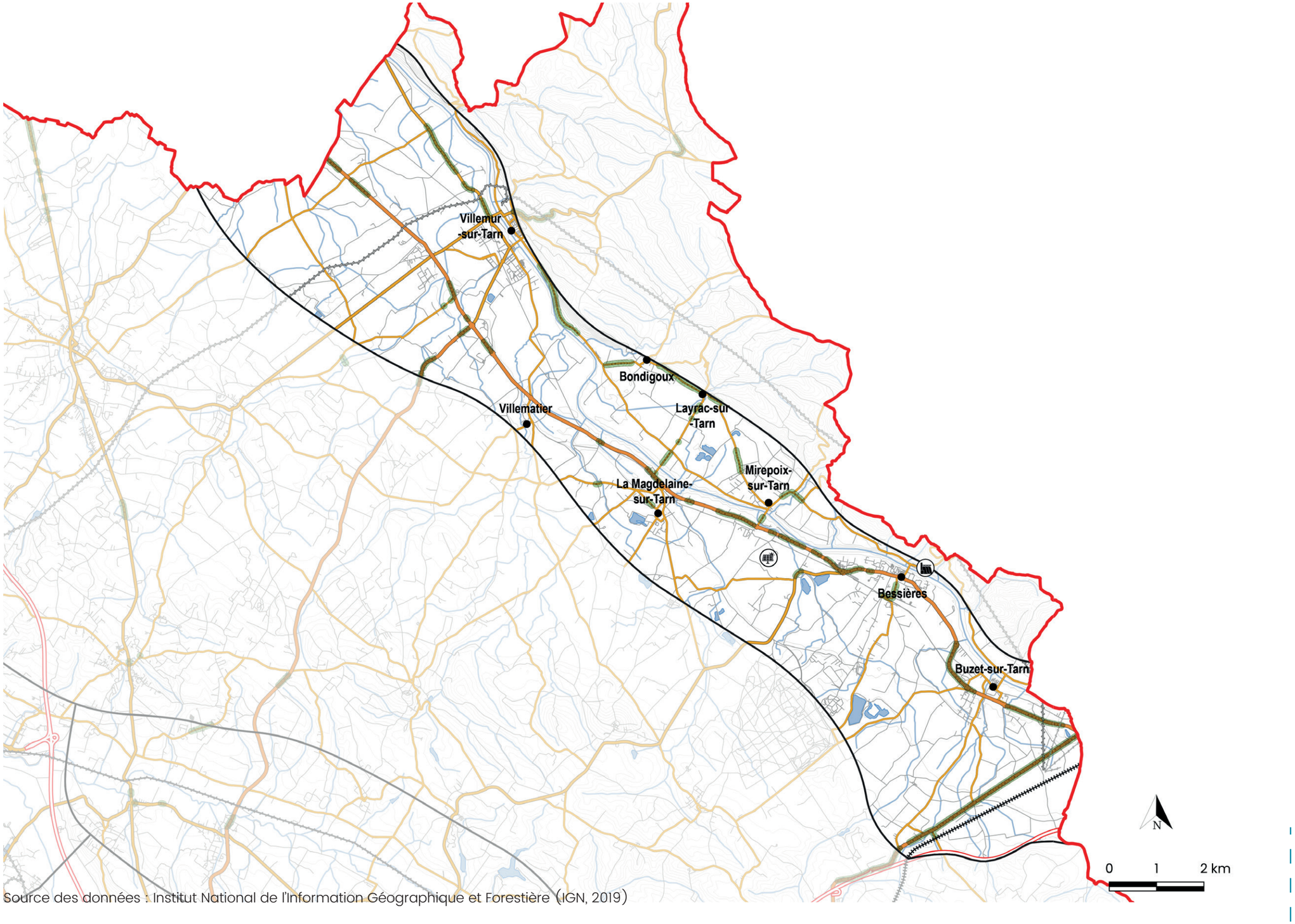

La D29 au milieu des parcelles cultivées


La voie ferrée, passant quasiment inaperçue au sein des terres cultivées



CE QUI FAIT PAYSAGE_Les actions de l'Homme

Les infrastructures de mobilité et d'énergie



Source des données : Institut National de l'Information Géographique et Forestière (IGN, 2019)



CE QUI FAIT PAYSAGE_Les actions de l'Homme

Les formes urbaines

Entité incontournable de ce territoire, le Tarn a également guidé l'installation des villes et villages. La plupart des villages sont en effet implantés sur la basse plaine du Tarn, et parfois même directement sur ses rives (Villemur-sur-Tarn, Mirepoix-sur-Tarn, Bessières, Buzet-sur-Tarn). D'autres regroupements se sont plutôt opérés en retrait de la rivière, se protégeant du risque de crue, à l'image de Bondigoux et Layrac-sur-Tarn, établis au pied des coteaux de Montclar. Seuls Villematier et La Magdelaine-sur-Tarn sont situés sur la basse terrasse, du moins en ce qui concerne cette unité paysagère.

Si l'habitat est en majorité regroupé sous la forme de villages tas, une partie notable est dispersée au cœur de ces vastes plaines alluviales, sous la forme de hameaux ou encore d'habitations isolées. Ces bâtiments isolés sont le plus souvent associés à une exploitation agricole.

Loin de se contenir au noyau urbain ancien, l'habitat s'est développé largement autour des cœurs de bourg, formant des tâches urbaines diffuses.
De multiples extensions pavillonnaires récentes existent en périphérie ou en dehors des villages, reconnaissables en vue aérienne à leur structuration très régulière, au contraire du tissu bâti ancien, plus compact et moins ordonné.

Parmi ces villages, il existe une bastide, celle de Buzet-sur-Tarn, transformée au cours du XIIIe siècle. Les bastides sont des villes nouvelles organisées autour d'une place centrale de forme rectangulaire, à partir de laquelle s'ordonnent des îlots également rectangulaires limités par des rues se croisant à angles droits et partant de chaque angle de la place centrale. Typiques du Sud-Ouest en général, ces villages furent construits ou réaménagés selon un véritable plan d'urbanisme, orthogonal, s'adaptant à la configuration du terrain et/ou aux bâtiments existants, ce qui explique la diversité présente au sein même de cette forme d'habitat.


Sur les rives du Tarn, la bien nommée ville de Villemur-sur-Tarn


Sur les rives du Tarn, le village de Buzet-sur-Tarn


Au pied des coteaux de Montclar, le village de Bondigoux


Habitat agricole isolé


Regroupements sous forme de hameaux


Hameau devenu en quelques années un véritable quartier pavillonnaire



Le noyau urbain dense et les extensions pavillonnaires diffuses de Villemur-sur-Tarn

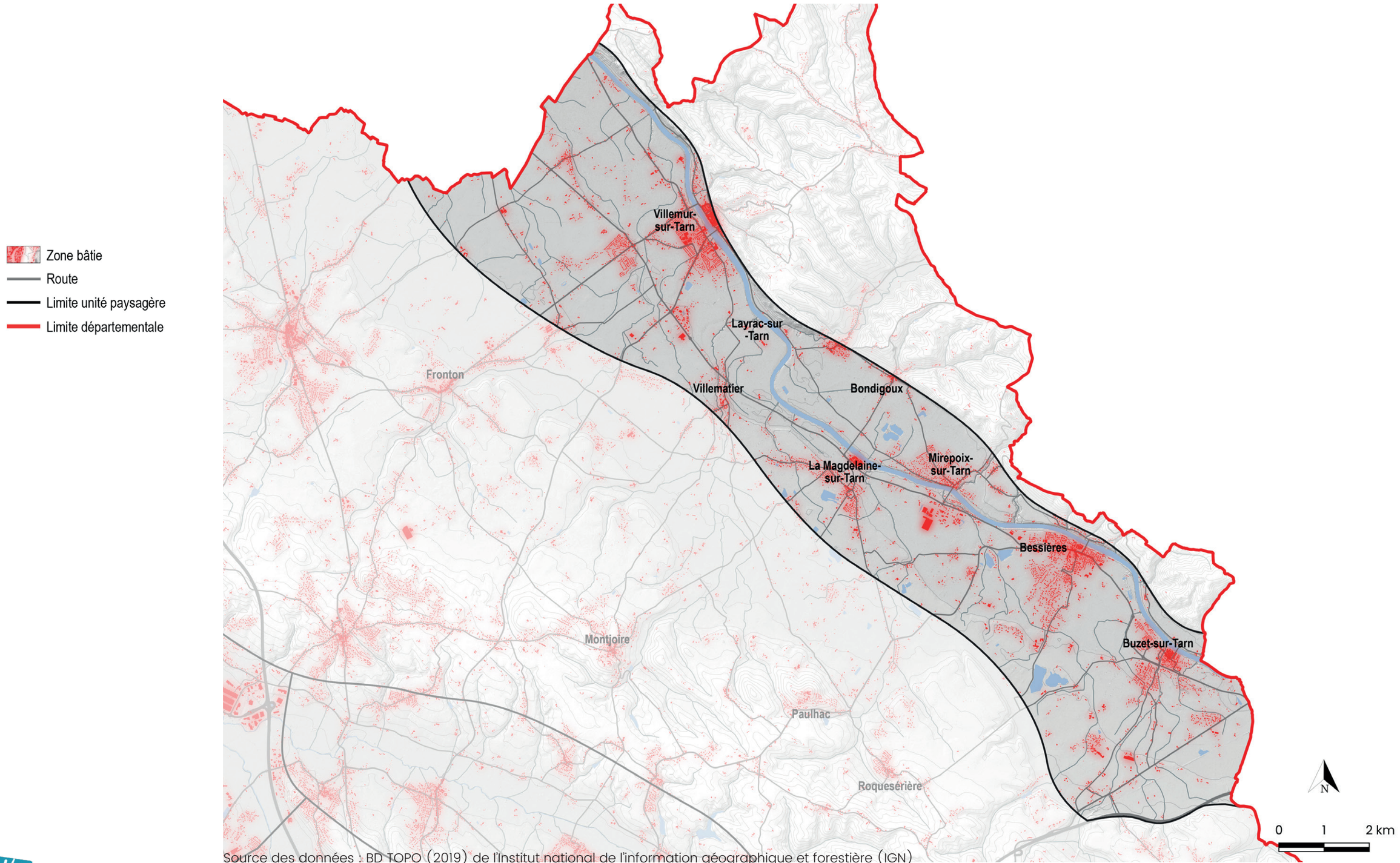

Extensions pavillonnaires en périphérie de village


La bastide de Buzet-sur-Tarn



CE QUI FAIT PAYSAGE_Les actions de l'Homme

Les formes urbaines



Source des données : BD TOPO (2019) de l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN)



CE QUI FAIT PAYSAGE_Les actions de l'Homme

Les caractères architecturaux

Révélatrices des ressources locales, les constructions traditionnelles au sens large (murets, habitations, hangars, édifices religieux, lavoirs, pigeonniers...) recourent à un matériau principal : la brique, principalement cuite mais aussi présente sous forme crue (teinte plus claire), apparente ou dans une moindre mesure, enduite.
Les appareillages de galets roulés et de brique restent assez limités sur cette unité paysagère et concernent alors les soubassements de certains édifices.



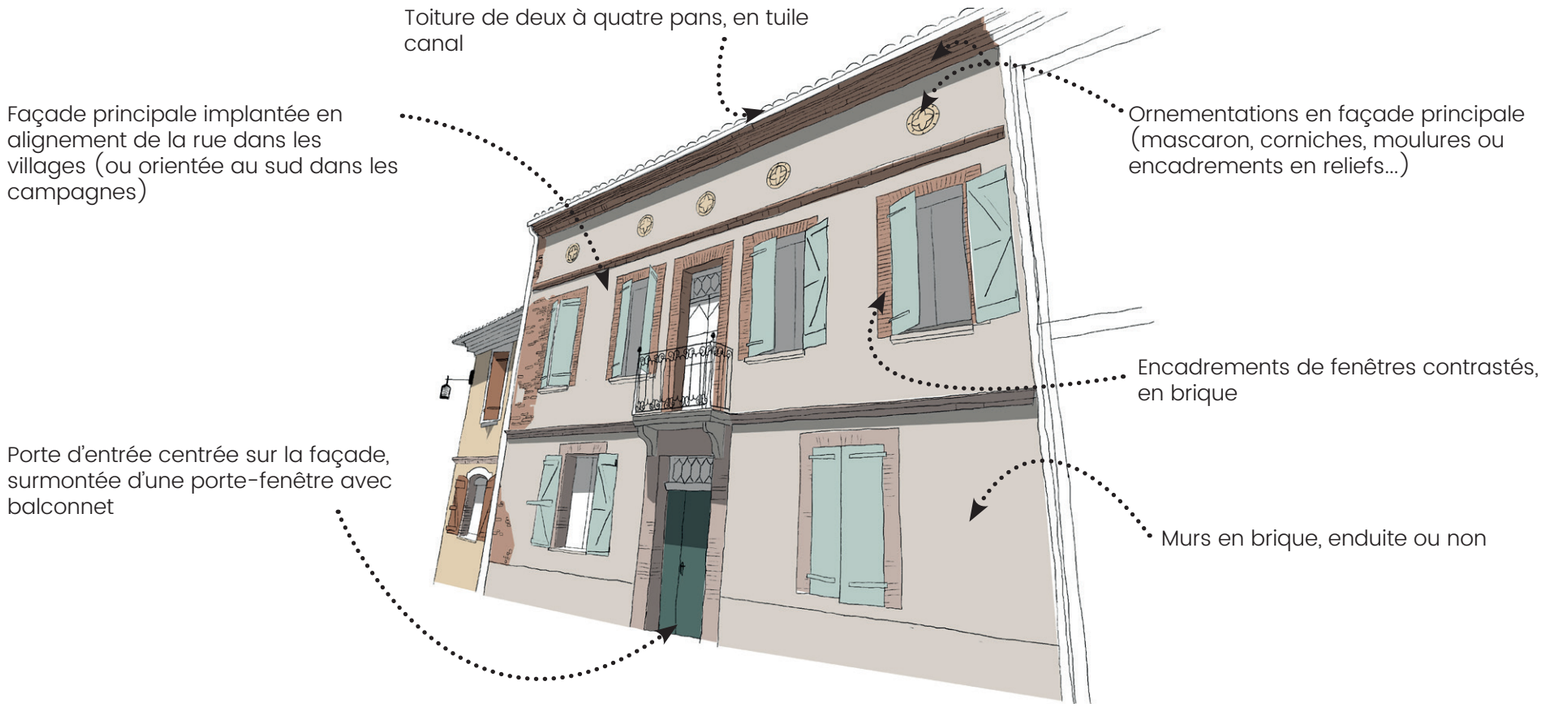
Matériaux et couleurs représentatifs de la Vallée du Tarn

A ce matériau traditionnel et largement répandu sur l'ensemble de la Vallée du Tarn et bien au-delà, s'ajoute le bois des maisons à colombages, que l'on rencontre principalement dans les centres-bourgs. Ces habitations se constituent d'un assemblage de pans de bois, de matériaux enduits ou de briques.

_La maison carrée
Très courante dans la Vallée du Tarn où l'on peut la rencontrer aussi bien en façade sur rue dans les villages, que de façon isolée au sein d'espaces agricoles, la maison carrée est un bâtiment de type bourgeois à un étage, bien qu'il en existe aussi de plain-pied. Parfois surélevée par rapport au niveau du sol, on y accède alors par un perron de quelques marches, réalisé en pierre de taille, ou plus simplement en béton.
La maison carrée se constitue d'un volume principal éponyme, parfois complété d'annexes agricoles (remises, chais...) implantées au nord ou à l'ouest du corps d'habitation pour le protéger des intempéries, ou éventuellement intégrées au corps principal.
La façade principale, plus ou moins richement ornementée (mascaron au-dessus de la porte d'entrée, ferronnerie, corniches...), est percée d'ouvertures disposées de manière régulière : porte d'entrée centrée, parfois surmontée d'une porte-fenêtre avec balconnet, et entourée de deux travées de fenêtres. L'ensemble des ouvertures est souligné par un encadrement soigné constitué de briques dont la teinte contraste avec celle de la façade. Le ou les matériaux utilisés pour cette dernière peuvent en effet varier (briques allant de l'ocre clair au rouge foncé, enduit), apportant toute sa diversité à ce type de construction, répandue au-delà des limites de la Vallée du Tarn.



Exemples de maisons carrées





CE QUI FAIT PAYSAGE_Les actions de l'Homme

Les caractères architecturaux

_La maison à pans de bois

Constructions apparues dès le moyen âge, les maisons à ossatures en pans de bois offrent de multiples variations, rendant chacune d'elle unique, autant en milieu urbain (où il en subsiste le plus) qu'en milieu rural.
Le pan de bois, plus souvent positionné en façade avant, peut également se trouver sur les pignons en fonction de l'implantation de la maison. Le rez-de-chaussée est généralement maçonné (brique), bien que l'on puisse également y trouver dans certains cas des pans de bois. Le niveau supérieur, prenant appui sur une large poutre horizontale, est souvent en encorbellement, permettant ainsi de gagner de la place.
Le remplissage de l'ensemble pouvait s'effectuer en torchis (plus répandu dans les campagnes) ou encore en brique enduite ou apparente.
Si une partie de ces maisons à colombages est bien restaurée et habitée, une partie d'entre elles semble abandonnée et vouée à la ruine. En milieu rural, ce phénomène est plus flagrant, les bâtiments contemporains étant jugés plus fonctionnels que ces dépendances agricoles à pans de bois.

_Le bâti récent
Peu d'exemples de constructions très récentes et intégrant les caractéristiques du bâti traditionnel de la Vallée du Tarn sont visibles, les constructions nouvelles, prenant principalement la forme d'extensions pavillonnaires, se bornant au mieux à réutiliser les teintes typiques du Midi Toulousain et les toitures en tuiles canal. Les façades sont souvent revêtues d'un crépi blanc, teinte qui n'a aucun fondement historique en Haute-Garonne.
Plus que l'aspect extérieur de la construction, c'est surtout la disposition des maisons les unes par rapport aux autres, et au sein de leur propre parcelle, de manière très ordonnancée, rectiligne et avec très peu de variation qui interpelle.
Quelques exemples de maisons (généralement situées à proximité des centres-bourgs) relativement récentes démontrent qu'il est possible dans les constructions d'aujourd'hui de réintégrer certains éléments représentatifs de l'architecture locale, à l'image des encadrements en briques contrastant avec la couleur de la façade, du volume carré de la bâtisse, de la présence d'une corniche, de la symétrie des ouvertures...
Certains habitants ont pris le parti d'intégrer au volume principal de leur habitation un profil parallélépipédique similaire à celui des pigeonniers du secteur, ainsi que cela peut se rencontrer sur d'anciennes constructions.



Exemples de maisons à pans de bois

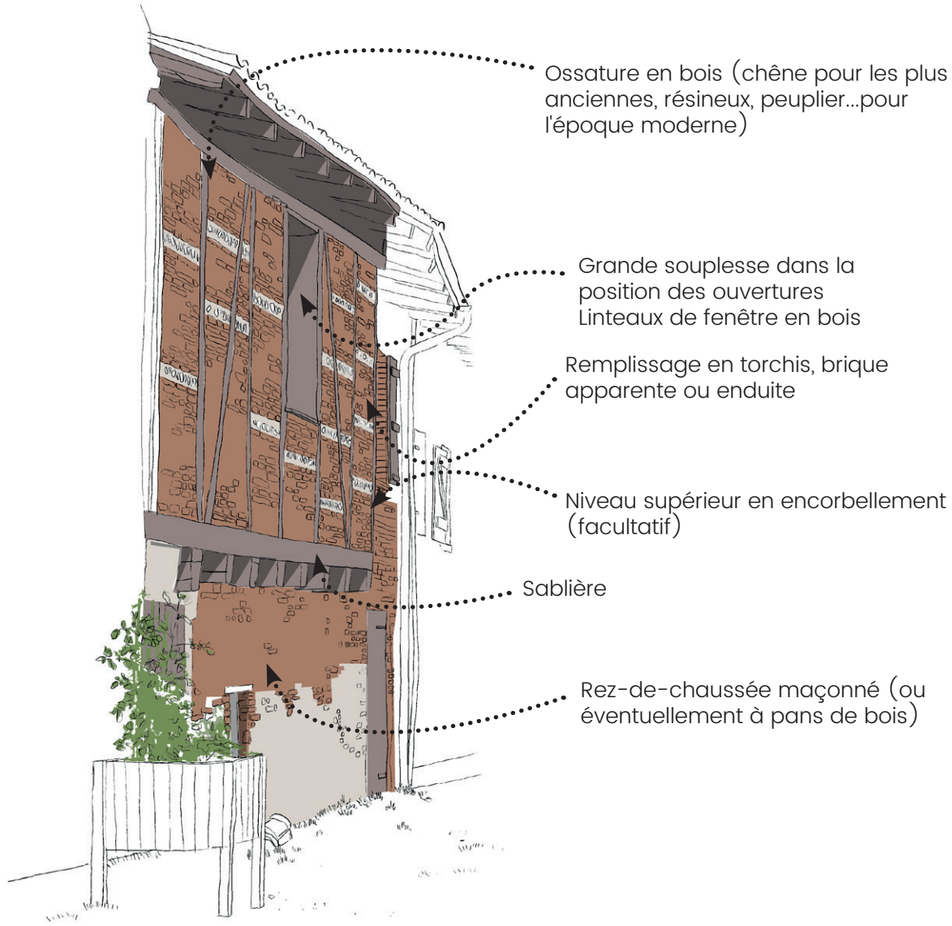


Schéma type de la maison à pans de bois



Maison d'époque contemporaine intégrant un pigeonnier



Maison d'époque contemporaine intégrant un pigeonnier



CE QUI FAIT PAYSAGE_Les actions de l'Homme

Le patrimoine protégé et du quotidien

_Les édifices religieux

Si les matériaux utilisés pour l'édification des églises sont identiques pour toutes les communes de la Vallée du Tarn, des variations existent dans leur architecture. Principalement de style gothique ou néogothique, différents types de clocher cohabitent :

- Le clocher toulousain : constitué d'un empilement de volumes octogonaux, de diamètres décroissants et séparés par des corniches à dents d'engrenage, il porte une flèche (Bessières, Buzet-sur-Tarn sans la flèche).
- Le clocher-mur à pignon : mur intégrant sur le même plan un clocher dont la crête se termine en triangle (d'où le terme de pignon), percé de 2 à 6 baies accueillant les cloches. Quelques motifs d'ornementations, tels que des rétrécissements, permettent de rompre la rigidité du pignon, la porte n'étant pas située (à quelques exceptions près) sur cette façade (La Magdelaine-sur-Tarn, Layrac-sur-Tarn, Villematier).
- Le clocher tour : dispose d'une tour de base carée(Bondigoux).

L'église de Buzet-sur-Tarn, d'aspect militaire avec son clocher sans flèche qui servait à l'origine de tour de guetteur pour la surveillance du pont, et ses machicoulis confirmant sa vocation défensive, est quant à elle quelque peu singulière.

_Les pigeonniers

Communément répandus dans les régions de Toulouse et de Montauban, les pigeonniers, et en particulier ceux de type « pied de mulet » ou « sur arcades », constituent un élément de patrimoine dont la silhouette caractéristique, isolée ou bien intégrée à un corps d'habitation s'affirme comme un point de repère dans le paysage.

Ils sont construits comme bon nombre d'autres constructions à l'aide de matériaux locaux : toiture en tuiles canal et façades en brique foraine parfois enduites.

Le type « pied de mulet », de profil parallélépipédique, se compose en général d'un double-toit et d'une contremarche pour l'envol des pigeons.

Le pigeonnier « sur arcades » dispose de piliers carrés et d'un volume principal maçonné. Il en existe une grande variété, de par la diversité des toits : toit pyramidal ou toulousain, avec lanternon ou clocheton, en tuiles canal ou plates.

Etant de manière globale relativement bien préservé, le point de vigilance tient plutôt à l'intégration de ce patrimoine bâti au sein d'ensembles de constructions plus récents, de sorte de ne pas produire d'anachronismes propres à les dénaturer.


Eglise de Bessières


Eglise de Villemur-sur-Tarn


Eglise de Bondigoux


Eglise de Layrac-sur-Tarn


Eglise de Buzet-sur-Tarn


Pigeonnier du château de Conques à Buzet-sur-Tarn


Pigeonnier sur arcades isolé à Layrac-sur-Tarn


Pigeonnier sur arcades à La Magdelaine-sur-Tarn



CE QUI FAIT PAYSAGE_Les actions de l'Homme

Le patrimoine protégé et du quotidien

_Les ponts suspendus
La caractéristique commune aux multiples ponts qui franchissent le Tarn (Bessières, Buzet-sur-Tarn, Villemur-sur-Tarn, et anciennement Mirepoix-sur-Tarn) est qu'ils sont de type suspendu, permettant de mieux résister aux crues de cette rivière vive et puissante. La plupart ont été construits peu après 1930, après que cette crue majeure ait détruit ou affaibli les franchissements existants. Ces franchissements relativement nombreux sur cette portion témoignent de l'essor industriel de ce territoire, induisant une augmentation du trafic routier. Dans le cas de Bessières et de Buzet-sur-Tarn, ils permettent aussi de relier les villages à leurs coteaux.

_Les lavoirs
A son échelle, ce petit patrimoine témoigne avec force de l'attachement des habitants à leur terre, en captant ou en guidant les eaux qui parcourent ce territoire, pour en tirer profit dans leur vie quotidienne. Couverts ou à l'air libre, en cœur de bourg ou plus isolés, ils constituaient à l'origine des points de ralliement majeurs. Aujourd'hui, si certains sont rénovés et contribuent au charme pittoresque des villages, d'autres sont totalement laissés à l'abandon.

_Les protections
En dépit du riche patrimoine de ce territoire, et notamment celui de Villemur-sur-Tarn (tour de défense, place Charles Ourgout, maisons à colombages, tour Papou, Site Industriel Brusson...), seuls deux monuments sont classés au titre des monuments historiques : l'église de Buzet-sur-Tarn et l'ancien hospice de Villemur-sur-Tarn. Ce dernier, aussi appelé Greniers du Roy, est un vaste bâtiment de style Louis XIII, entièrement construit en briques. Ses voûtes imposantes, ses arcs et sa galerie à pans de bois en font un édifice remarquable. Autrefois utilisé pour le stockage des céréales, puis transformé en hospice, il accueille aujourd'hui la plupart des manifestations de la ville.
Aucun site classé ou inscrit, périmètre UNESCO ou ZPPAUP n'est à mentionner sur le périmètre de l'unité paysagère.


Pont suspendu de Bessières


Pont suspendu de Buzet-sur-Tarn


Pont suspendu de Villemur-sur-Tarn


Inaccessible, le lavoir de Buzet-sur-Tarn


Lavoir de Bondigoux


Lavoir à Villemur-sur-Tarn


La ville de Villemur-sur-Tarn, chargée d'histoire


L'ancien hospice de Villemur-sur-Tarn



CE QUI FAIT PAYSAGE_Les actions de l'Homme

Le patrimoine protégé

Immeuble classé

Immeuble partiellement inscrit

Périmètre de protection aux abords d'un monument historique

Limite unité paysagère

Limite départementale

Villemur-sur-Tarn

Ancien hospice à Villemur-sur-Tarn

Tour du moulin à Villemur-sur-Tarn

Bondigoux

Layrac-sur-Tarn

Mirepoix-sur-Tarn

Villematier

La Magdelaine-sur-Tarn

Bessières

Buzet-sur-Tarn

Église Saint-Martin à Buzet-sur-Tarn

N

0 1 2 km

Source des données : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL, 2019)



CE QUI FAIT PAYSAGE_L'Homme et son territoire

Les représentations sociales du paysage

PAROLES D'HABITANTS

Dans la vallée du Tarn, le regard est tourné vers la rivière qui construit les lieux emblématiques et intimes, on apprécie ses berges et particulièrement Villemur, plusieurs fois citée pour son patrimoine bâti : **« J'aime Villemur, la vue à côté du château d'eau, c'est calme, une échappatoire » (Habitante, Villemur-sur-Tarn)** ;
Mais c'est également les côteaux qui attirent l'attention : **« Les coteaux au-dessus de la vallée du Tarn, quel panorama ! »** (Habitant, Bessières). De là, le regard file. Et bien que l'on soit tout au nord du département, les Pyrénées sont bien présentes dans les paysages aimés des habitants de la Vallée du Tarn.

Des lieux intimes :
« J'aime les lieux ouverts sur la vallée du Tarn et les Pyrénées, mais aussi les berges de la Garonne, le sud de Grenade » (Habitante, Villemur-sur-Tarn).

Toulouse n'est pas loin et l'on ressent fortement le développement de l'urbanisation. C'est ce qu'exprime ce sentiment de dégradation du cadre de vie ces dix dernières années. Le paysage est fortement modifié et les éléments naturels sont les premiers à être impactés : **« Il n'y a plus de haies, d'espaces arborés développés de façon naturelle, les arbres, les zones d'ombres » (Habitante, Villemur-sur-Tarn).**

Il y a malgré tout des lieux préservés, et il semble que Villemur-sur-Tarn fasse partie de ceux-ci : **« Pour moi, le paysage est plus ouvert, plus propre, plus préservé » (Habitante, Villemur-sur-Tarn).**



La ville de Villemur-sur-Tarn apparait pour ses habitants comme un lieu préservé des phénomènes de dégradation des paysages

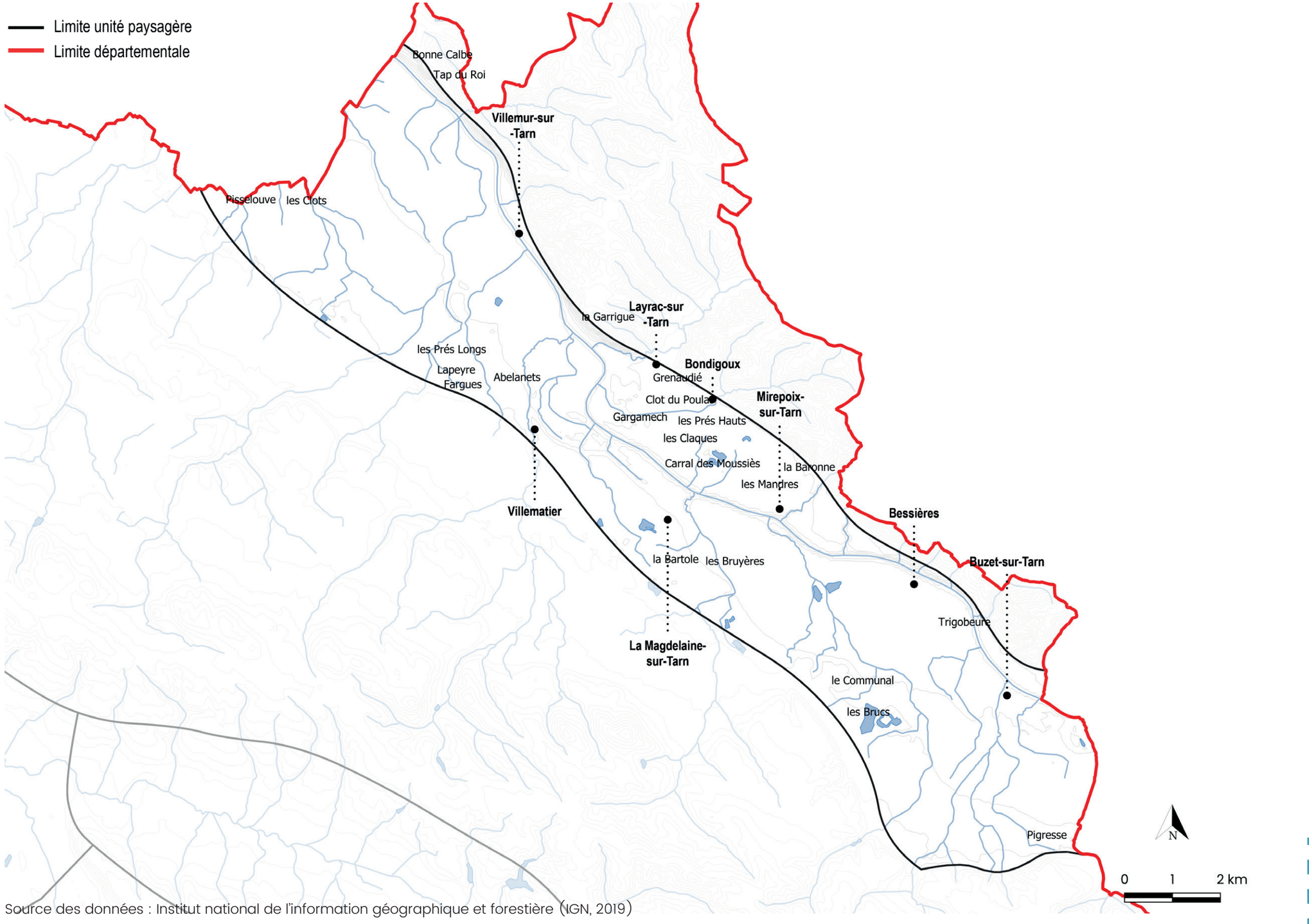


CE QUI FAIT PAYSAGE_L'Homme et son territoire

Éléments de toponymie

La toponymie, c'est à dire "l'étude linguistique des noms de lieux, d'une région ou d'une langue, du point de vue de leur origine, de leur transformation ou de leur signification", renseigne à la fois sur la géographie et sur le type d'activité qui pouvait s'y dérouler.
Cette carte présente les noms usuels de lieux, vocabulaire partagé des habitants et porteurs du sentiment d'appartenance à un territoire. Ces termes sont bien souvent issus de dialectes ou de langues régionales, qu'il convient d'appréhender pour comprendre la signification du toponyme. Dans le cas de la Haute-Garonne, il s'agit la plupart du temps de mots appartenant à la langue gasconne. Ceux propres à l'unité paysagère de la Vallée du Tarn sont explicités ci-dessous.

Borde = métairie, grange
Bruc = grande bruyère
Carral = chemin, pont pour charrette
Clos = Pièce de terre entourée de haies ou de murs
Communal = Pâturage en commun
Mandre = Étable, chalet
Pisse = Source, fontaine
Prat = prairie



Source des données : Institut national de l'information géographique et forestière (IGN, 2019)



LES FACTEURS D'ÉVOLUTION_La Vallée du Tarn

L'ANALYSE DIACHRONIQUE

L'analyse diachronique permet de révéler les évolutions d'un territoire.

Occupée dès le Paléolithique, où les Hommes tiraient profit de la rivière (pêche, galets pour les outils...), la Vallée du Tarn devient déjà, avant l'ère chrétienne, un territoire agricole. La présence de Villemur est attestée dès le XIe siècle, et le village et son château (dont il ne reste rien aujourd'hui) constituent déjà le principal regroupement de l'unité paysagère.
La culture du pastel fit la prospérité de ce territoire du XVe au XVIIIe siècle (notamment autour de Buzet), tout comme le Tarn, allier précieux pour les échanges commerciaux. Villemur, son port et ses chantiers navals, se distinguait alors nettement des bourgades s'échelonnant le long de la rivière. Bien que l'ère industrielle soit initiée, la Vallée du Tarn conserve sa vocation agricole. On y cultive essentiellement vigne et céréales, et on y pratique l'élevage. Mais c'est bien l'activité industrielle, encouragée par le développement de la voie ferrée et le succès des manufactures Brusson, qui porte les prémices des éléments paysagers d'aujourd'hui. La construction des premiers ponts sur le Tarn facilite l'installation d'industries en rive gauche.

Ce riche passé se lit ainsi dans le paysage d'aujourd'hui : le patrimoine bâti de Villemur-sur-Tarn, les manufactures réhabilitées, les paysages encore essentiellement agricoles même si la culture céréalière est devenue prépondérante, le tissu industriel... Le Tarn, fil conducteur de ces différentes époques, n'est cependant plus aussi central qu'auparavant. Masqué par sa ripisylve désormais dense, sa potentielle navigabilité pourrait redonner un second souffle à l'ensemble de la vallée.

Les atouts de la Vallée du Tarn :

- La présence d'un réservoir de biodiversité majeur, corridor écologique aquatique et terrestre, et colonne vertébrale paysagère de l'unité paysagère : la Garonne.
- Un patrimoine bâti traditionnel de qualité.
- La proximité de l'agglomération toulousaine.
- Une économie dynamique et porteuse d'emploi.
- Des ressources naturelles en quantité : eau, granulats.

Des fragilités aussi :

- Exposition aux risques[1] : risque de sécheresse, présence de zones bâties en zones inondables, industriel.
- Erosion des berges du Tarn (aussi liée au régime parfois torrentiel de la rivière).

[1] Source : Atlas Haute-Garonne 2018, DDT 31



Carte de l'Etat-major (1820-1866), source IGN



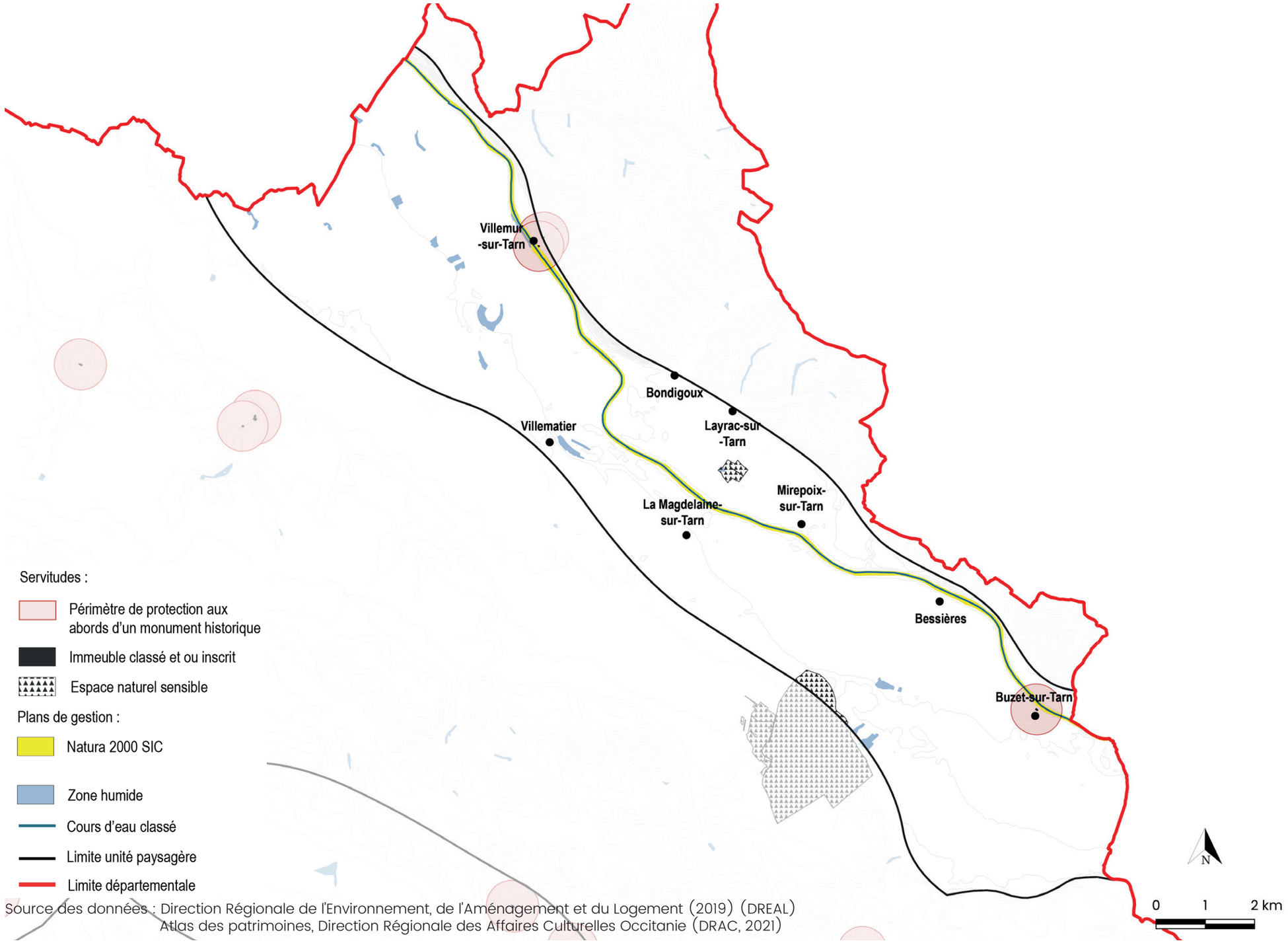
LES FACTEURS D'ÉVOLUTION_La Vallée du Tarn

Les politiques d'aménagement et de gestion

Il y a dans la préservation des sites et des paysages des mesures de protection et de gestion. Les protections (site classé, monument historique...) reconnaissent la valeur patrimoniale d'un site, d'un bâtiment et prennent les dispositions pour leur conservation.
D'autres espaces sont soumis à réglementation, notamment au sein du réseau Natura 2000.

Les projets d'aménagements concernés par ces périmètres font l'objet de dispositions réglementaires spécifiques.

Plus largement, en regard des évolutions identifiées, l'atlas formalise les objectifs de préservation et de valorisation de tous les paysages.



Source des données : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (2019) (DREAL)
Atlas des patrimoines, Direction Régionale des Affaires Culturelles Occitanie (DRAC, 2021)



LES TRANSFORMATIONS IDENTIFIÉES_La Vallée du Tarn

Les dynamiques paysagères entre 1950 et 2021

L'évolution des paysages de la Vallée du Tarn est plurielle, associant des facteurs économiques (développement industriel, modernisation des pratiques agricoles...) et urbain (progression de l'habitat).

Territoire encore porté par l'agriculture qui façonne ses paysages essentiellement cultivés, la Vallée du Tarn a évolué par la modernisation des pratiques culturales. Le remembrement a dessiné des parcelles plus vastes, faisant disparaitre cette mosaïque de cultures diversifiées. Les grandes cultures dominent désormais et les rampes d'irrigation qu'elles nécessitent marquent les paysages, tout comme les silos utilisés par les coopératives pour le stockage des récoltes.

Toutefois, les évolutions les plus marquantes dans le paysage sont liées aux activités industrielles, bien qu'elles concernent des surfaces plus ponctuelles. Implantées depuis le XIXe siècle, les industries ont vocation à se développer sur l'axe Bessières-Villemur-sur-Tarn [1]. Leurs bâtiments de tôle, aux formes architecturales dictés par leur vocation technique, s'imposent dans les perceptions proches et lointaines. De même pour l'usine de cogénération de Bessières, qui en incinérant une partie des déchets de l'agglomération toulousaine alimente des serres horticoles. L'exploitation des gisements de graviers, en déclin, contribue toujours à l'évolution des paysages, par les différentes alternatives de réhabilitation mises en œuvre aujourd'hui. Ces carrières sont toutefois moins prégnantes que celles observées dans la vallée de la Garonne, du fait de coupures visuelles et d'emprises plus réduites.

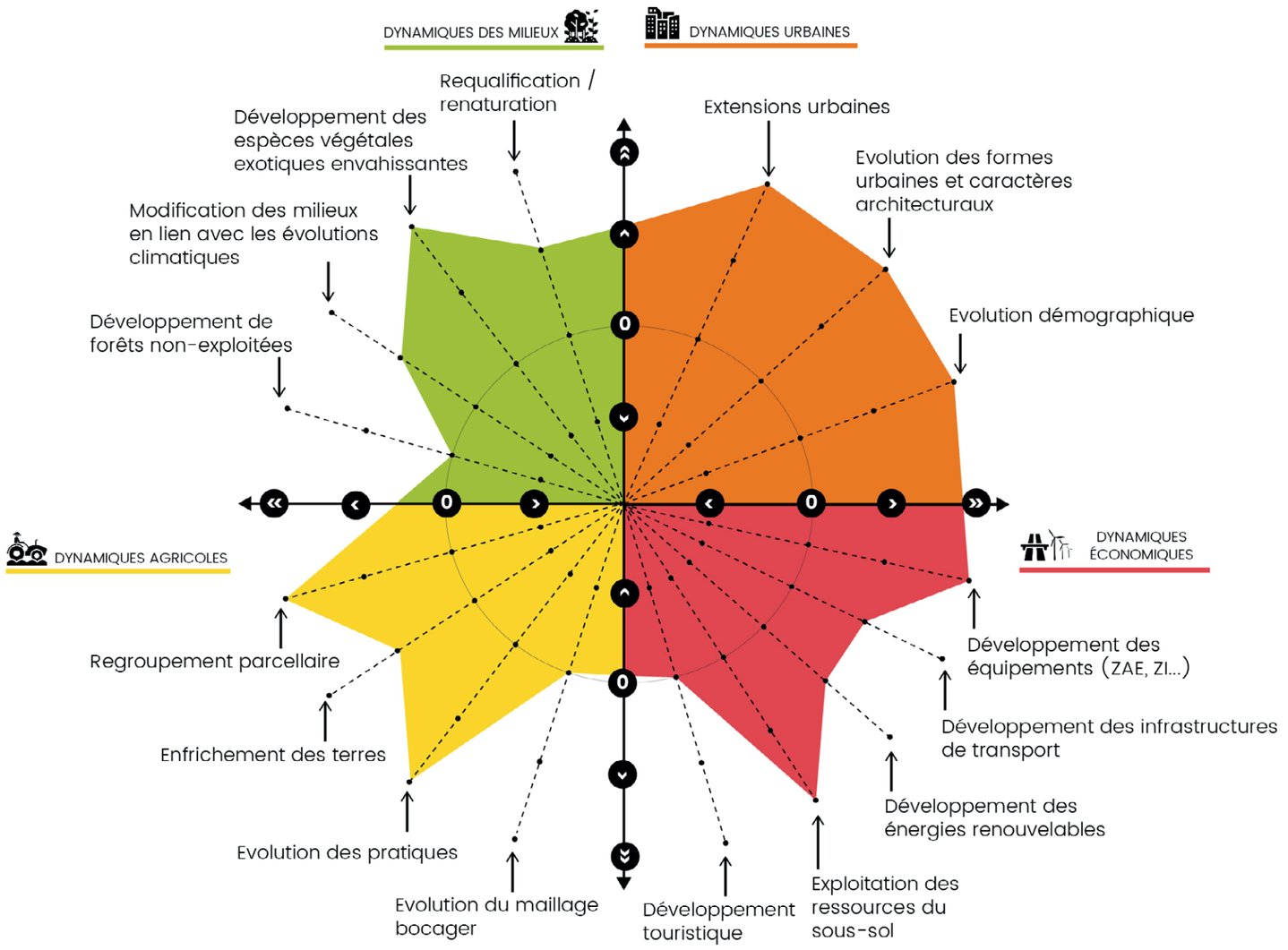
Enfin, les conséquences de l'urbanisation résidentielle, encouragée par une économie dynamique, sont également notables.

Ainsi, les évolutions des paysages de la Vallée du Tarn se traduisent principalement par :

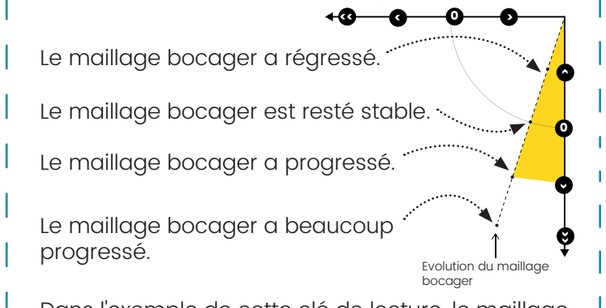
- ◇ L'implantation d'activités industrielles, commerciales et de carrières d'extraction.
- ◇ La diffusion de l'habitat hors des noyaux villageois.
- ◇ La disparition du petit parcellaire.

Le graphique ci-contre exprime les dynamiques paysagères et urbaines de l'unité paysagère, entre 1950 et aujourd'hui. Il rend compte d'une manière synthétique des évolutions ayant un impact sur les paysages de l'unité paysagère. Le gradient attribué à chaque item est le fruit d'une analyse quantitative, issue d'observations de terrain, d'analyse de données et d'étude de cartographies

[1] Source : SCoT du Nord Toulousain, 2018



Clé de lecture du graphique



Dans l'exemple de cette clé de lecture, le maillage bocager a progressé.



LES TRANSFORMATIONS IDENTIFIÉES_La Vallée du Tarn

Les dynamiques urbaines et les dynamiques des milieux

La hausse démographique de la Vallée du Tarn a profondément bouleversé les paysages, en transformant des villages ruraux en villes et villages péri-urbains, assortis de leurs extensions urbaines. C'est la ville à la campagne, dans un cadre de vie de qualité, qui profite de la présence du Tarn. La plupart des communes ont tiré parti de cette situation stratégique au croisement de Toulouse, Albi et Montauban, et de l'implantation d'industries porteuses d'emplois.

_Les extensions urbaines

- ◇ Diffusion importante de la tâche urbaine, avec la création de pavillons le long des axes viaires ou plus récemment de lotissements disposant de leur propre desserte : ensembles résidentiels sans zone tampons avec les terres agricoles, artificialisation d'espace agricole.
- ◇ Tendance récente au comblement des interstices et à la densification du tissu bâti existant pour limiter la mutation d'usage de terres agricoles.
- ◇ Extensions urbaines récentes plus denses, au tissu plus resserré.

_Evolution des formes urbaines et caractères architecturaux

- ◇ Banalisation des formes architecturales : répétition de constructions neuves sur un modèle identique et étranger aux caractères architecturaux traditionnels (enduits blancs, ouvertures anthracites, formes allongées...).
- ◇ Abandon d'une certaine proportion du bâti traditionnel, qui peut paraître coûteux à rénover, en particulier les maisons à colombages en centre-bourgs.

Unité paysagère essentiellement anthropisée, dont le principal réservoir de biodiversité consiste en le Tarn et ses abords, couverts par un plan de gestion Natura 2000, les dynamiques écologiques sont principalement en lien avec l'évolution des pratiques agricoles.

_Évolution des milieux naturels :

- ◇ Perte d'habitats naturels avec la diffusion de l'habitat et des activités (très modérée)
- ◇ Perte de biodiversité liée à l'abandon de cultures extensives (peu productives) favorables à la biodiversité (prairies naturels de fauche, prairie humide, cultures céréalières riches en messicoles, zones de bocage,...) entrainant extension des friches puis retour progressif à un autre état naturel
- ◇ Renaturation spontanée des anciennes gravières allant souvent vers des espaces de grande richesse écologique (qui ne doivent toutefois pas faire oublier les autres impacts environnementaux des gravières (paysage, qualité des eaux,...)
- ◇ Développement de plantes invasives le long des routes et cours d'eau.



Des bâtiments récents dont les façades blanches sont fortement prégnantes depuis les coteaux



Lotissement récent au contact direct des terres agricoles





Des pavillons récents construits selon le même modèle, loin des caractères architecturaux locaux



Bâti ancien de centre-ville parfois à l'abandon



Une agriculture intensive qui laisse peu de place à la biodiversité



Les anciennes carrières peuvent dans certains cas devenir des espaces propices à la biodiversité



LES TRANSFORMATIONS IDENTIFIÉES_La Vallée du Tarn

Les dynamiques urbaines et les dynamiques des milieux



La Magdelaine-sur-Tarn en 1957, une petite bourgade cernée de terres agricoles. (Source IGN)



La Magdelaine-sur-Tarn en 1979. (Source IGN)Apparition de quelques maisons individuelles isolées, le long d'axes secondaires.



La Magdelaine-sur-Tarn en 2002. (Source IGN)Apparition de pavillons, le plus souvent dans la continuité des maisons isolées des années 80, à partir des axes existants ou de nouvelles voies de desserte.



La Magdelaine-sur-Tarn en 2019. (Source IGN) Construction de maisons dans des interstices ou création d'ensembles pavillonaires disposant de leur propre voie de desserte.



LES TRANSFORMATIONS IDENTIFIÉES_La Vallée du Tarn

Les dynamiques agricoles et les dynamiques économiques

Les sols alluvionnaires de la vallée du Tarn profitent à l'agriculture, et celle-ci tient encore un rôle essentiel dans l'économie du territoire. L'artificialisation des sols par l'urbanisation résidentielle, et les activités induisent cependant un recul de l'activité agricole à partir des années 80.

_Regroupement parcellaire
- ◇ Augmentation de la taille des parcelles pour améliorer le rendement et la productivité, notamment dans les vallées.

_Evolution des pratiques
- ◇ Construction de bâtiments d'exploitation contemporains (bâtiments d'élevage en tôle, silos à grain monumentaux...), parfois prégnants dans les vues rapprochées ;
- ◇ Développement du maraîchage avec la construction de 3 ha de serres, chauffées par cogénération.
- ◇ Irrigation des cultures, notamment du maïs : rampe d'irrigation et canons d'arrosage, conséquence à la fois visuelle et sonore.

_Enfrichement des terres
- ◇ Enfrichement de certaines parcelles, notamment à proximité du Tarn, du fait d'une baisse de l'activité agricole.

Implantée dans la Vallée du Tarn dès le XIXe siècle, l'activité industrielle n'a cessé de s'y développer, aboutissant à la constitution de zones dédiées, qui ont pris de l'ampleur à partir des années 2000 au détriment de l'activité agricole. Après avoir été très active à la fin du XXe siècle, l'activité d'extraction s'essouffle mais les anciennes gravières n'ont pas fini d'évoluer (renaturation, centrale photovoltaïque, réserve de pêche...).

_Développement des infrastructures de transport et des équipements
- ◇ Construction du pont Eugène Boudy sur le Tarn (1960), le seul qui ne soit pas de type suspendu sur cette unité paysagère.
- ◇ Abandon de la voie ferrée entre Bessières et Bressol (82), réhabilitée en voie verte.
- ◇ Développement de zones commerciales en entrées de ville (Bessières, Villemur-sur-Tarn) : perte de qualité et de lisibilité (accumulation d'enseignes et pré-enseignes, absence de qualité architecturale).
- ◇ Développement de zones industrielles en rive gauche du Tarn : conséquence directe sur la perception des rives du Tarn, dépréciée par la succession de bâti peu qualitatif sur un certain linéaire ; visibilité depuis les coteaux.

_Exploitation des ressources du sous-sol
- ◇ Activité d'extraction de granulats sur les sols alluvionnaires des terrasses du Tarn : paysages en constante évolution avec le jeu des extensions de carrières, de désaffectation avec mise en eau et développement de ripisylves sur les berges, et la prégnance des stocks de graviers lors de la phase d'activité. Cette activité est en baisse avec très peu de carrières en fonctionnement aujourd'hui, et les plans d'eau d'emprises limités restent assez discrets.

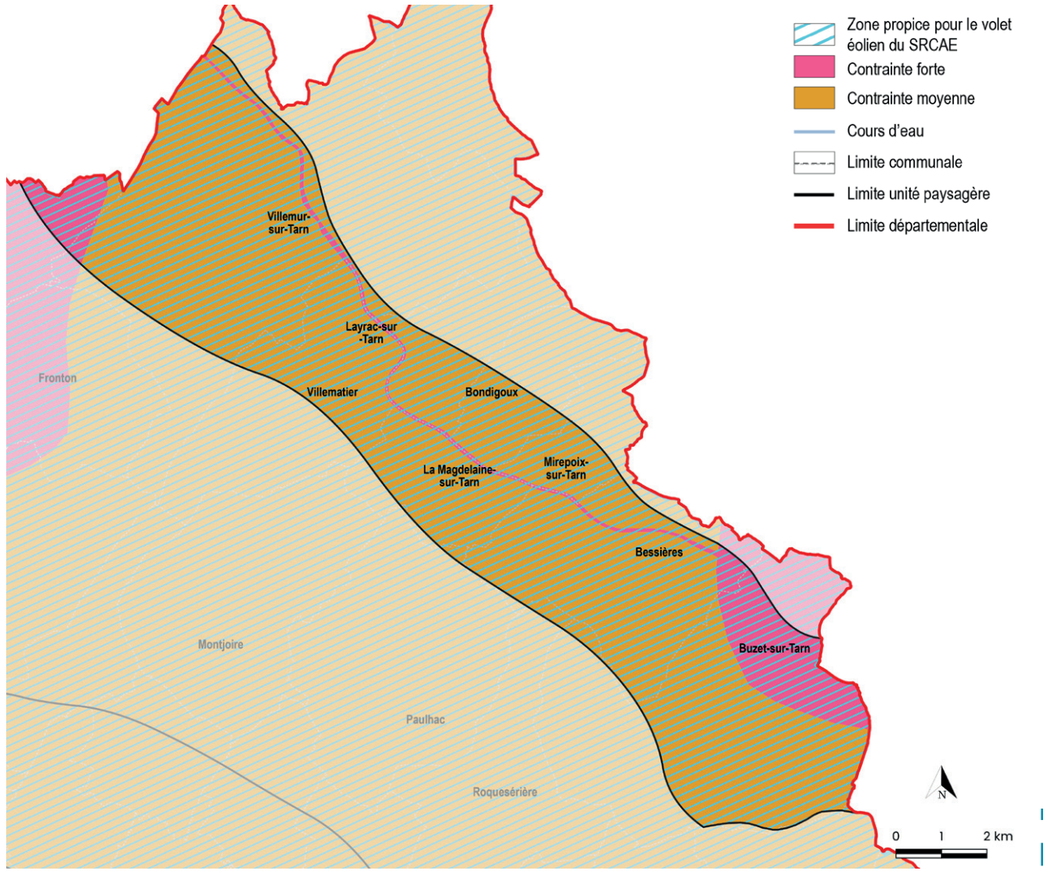
_Développement des énergies renouvelables
- ◇ Quatre projets de parcs photovoltaïques étaient détectés en 2019. Deux d'entre eux, à Bessières et Buzet-sur-Tarn sont situés sur d'anciennes gravières et sont en service.
- ◇ Existence de zones théoriques favorables à la production d'énergie solaire et éolienne : vigilance quant à la préservation des paysages (perspective depuis les coteaux notamment) et à la mutation d'usage de terres agricoles.



Zone commerciale en entrée de ville, visible depuis les coteaux



Bâti industriel en rive gauche du Tarn



Zones favorables à l'énergie éolienne : données théoriques - source atlas DDT

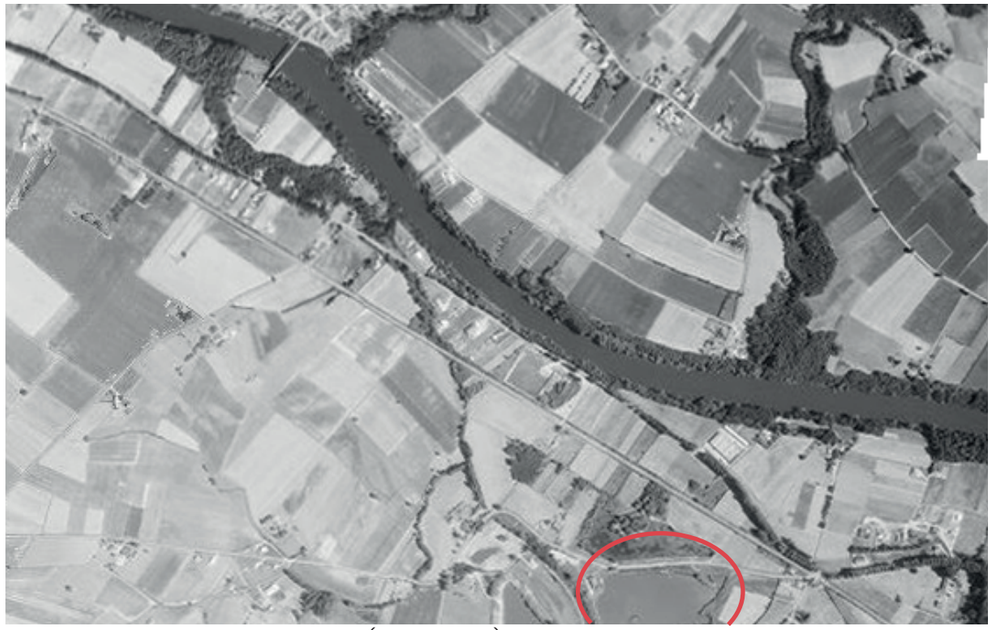


LES TRANSFORMATIONS IDENTIFIÉES_La Vallée du Tarn

Les dynamiques agricoles et les dynamiques économiques



Les environs de Bessières en 1957 : des surfaces consacrées exclusivement à l'agriculture. (Source IGN)



Les environs de Bessières en 1979 (Source IGN). Remembrement aboutissant à des parcelles de plus grandes tailles, carrière d'extraction désaffectée mise en eau.



Les environs de Bessières en 2002 (Source IGN). Création de bâtiments d'activités, dans un même secteur mais relativement distants les uns des autres.



Les environs de Bessières en 2019 (Source IGN). Constitution d'une zone d'activités au débouché du pont sur le Tarn à partir du bâti existant, implantation de serres alimentées par le cogénérateur et création d'une zone commerciale en entrée de ville de Bessières.



LES ENJEUX & CIBLES D'ACTION_La Vallée du Tarn

Les évolutions souhaitées des habitants

Des ateliers territoriaux participatifs ont été l'occasion d'écouter les habitants et de recueillir leurs souhaits d'évolution de leurs paysages du quotidien sous 20 ans. Débattues au cours des ateliers, ces attentes constituent des cibles d'action.



- Promouvoir une agriculture diversifiée et à taille humaine.
- Développement des circuits courts et d'une agriculture de proximité.
- Intégration du bâti agricole.
- Favoriser les cultures adaptées au réchauffement climatique.
- Préserver les terres agricoles.



- Maintien des corridors écologiques, des boisements, des prairies.
- Renaturer les cours d'eau.
- Préserver les sols.



- Développer le réseau ferré.
- Enterrer les lignes électriques.
- Limiter et mieux intégrer la publicité.
- Limiter la multiplication des panneaux solaires et des éoliennes, mieux intégrer ces énergies renouvelables.
- Développer les transports en commun et les mobilités douces.
- Intégrer les zones commerciales et leurs accès dans le paysage.



- Préserver l'architecture, l'identité et la forme des villages.
- Entretenir et restaurer le bâti traditionnel, comme le patrimoine culturel et architectural marquant.
- Grands lotissements à éviter.
- Resserrement de l'habitat.
- Maintien des commerces de proximité et d'un cœur de village convivial.
- Végétaliser les villes.



- Encadrer les nouvelles constructions et réglementer leur aspect pour qu'il soit en harmonie avec les caractères locaux.
- Limiter l'artificialisation des sols.



Favoriser les cultures adaptées au changement climatique



Entretenir et restaurer le patrimoine culturel et architectural



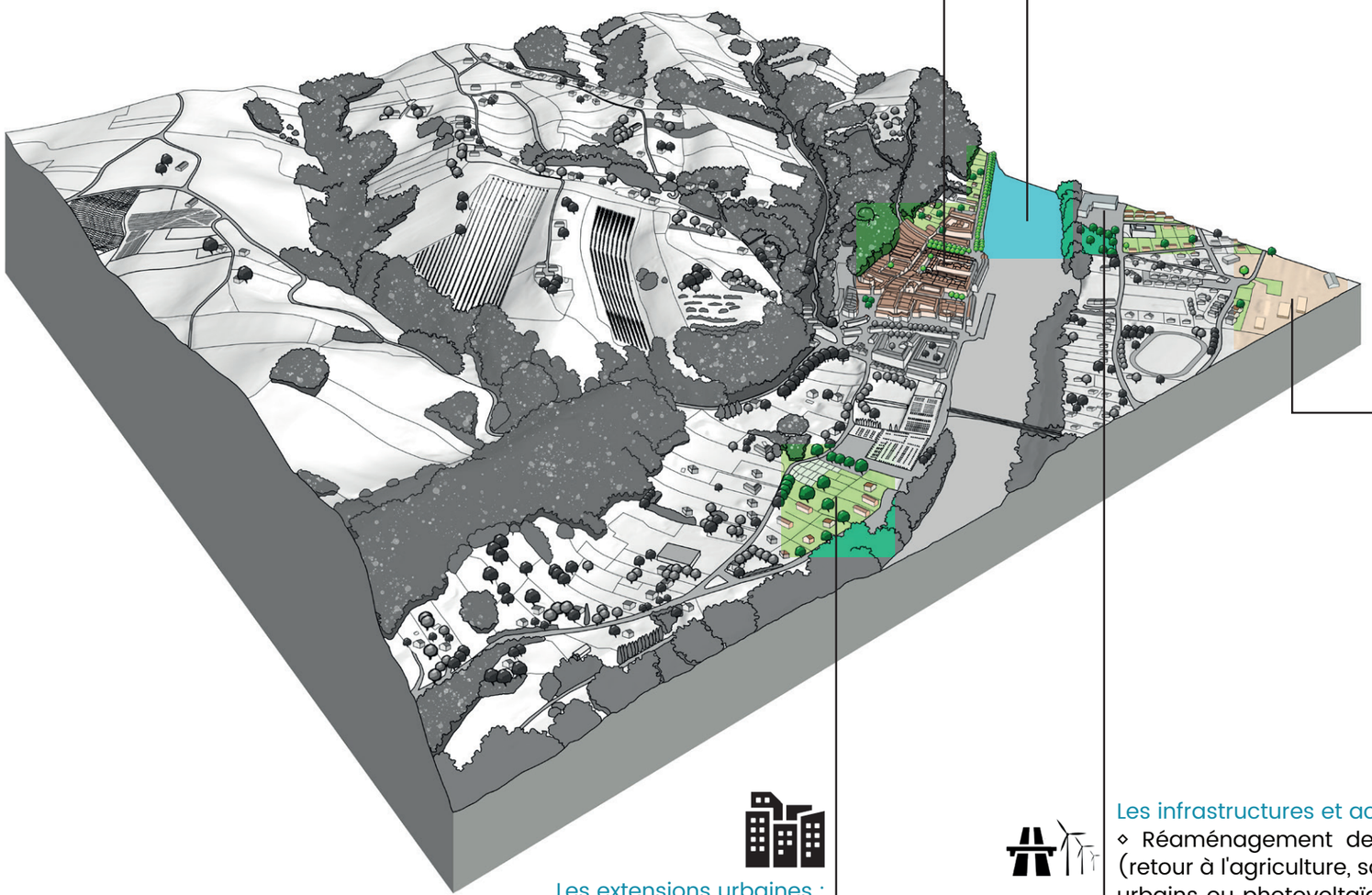
LES ENJEUX & CIBLES D'ACTION_La Vallée du Tarn

Spatialisation



Les villages et centres historiques :

- Maintien d'un coeur de village convivial et dynamique avec ses commerces de proximité pour limiter les déplacements.
- Réhabilitation et occupation du bâti ancien.
- Traitement qualitatif et repérage des entrées de villes.





Les espaces de nature :

- Préservation des continuités écologiques et maintien des ruptures spatiales entre les zones urbaines.
- Protection et valorisation des cours d'eau, confortement de leur rôle de corridor écologique en maintenant des berges végétalisées, améliorant ainsi leur lisibilité dans le grand paysage.
- Repérage et protection des éléments de nature ordinaires
- Développement de nouveaux espaces de nature ouverts au public



L'agriculture :

- Pérennité de l'usage agricole des sols.
- Maintien d'une agriculture plurielle dans ses productions (maraichage, élevage, arboriculture, cultures...), contribuant à la diversité des paysages.

Les extensions urbaines :

- Maintien de coupures à l'urbanisation.
- Développement d'une urbanisation compacte autour des espaces bâtis existants pour ne pas diluer la tâche urbaine.
- Amélioration de la qualité et de l'insertion des nouvelles constructions par la définition de principes architecturaux et paysagers.
- Limitation de l'extension des hameaux, à l'exception du comblement de dents creuses.

Les infrastructures et activités :

- Réaménagement des gravières avec une diversité de solutions (retour à l'agriculture, sanctuaire écologique, espace de loisirs, projets urbains ou photovoltaïques) en priorisant la restauration d'un usage agricole.
- Exigence de qualité architecturale, paysagère et environnementale dans les projets de construction d'équipements commerciaux et industriels.
- Limitation des petites cellules commerciales.
- Développement d'équipements pour la navigation de plaisance sur le Tarn.

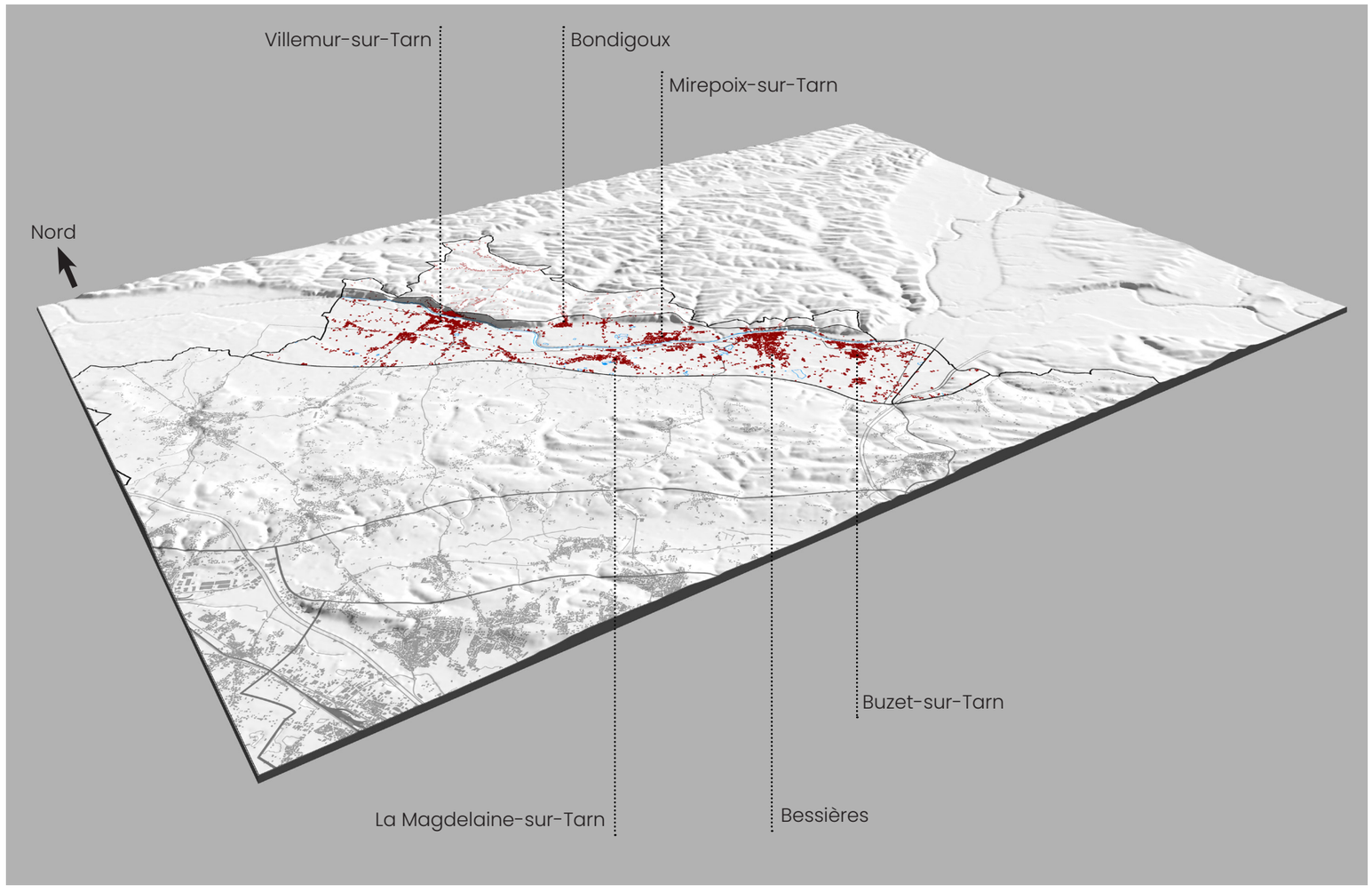


L'IDENTITÉ ADMINISTRATIVE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE

Les données administratives et démographiques

_ 8 communes concernées

Bessières
Bondigoux
Buzet-sur-Tarn
La Magdelaine-sur-Tarn
Layrac-sur-Tarn
Mirepoix-sur-Tarn
Villematier
Villemur-sur-Tarn



Partiellement : Fronton - Montjoire - Paulhac et Roquesérière

_1 Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) concerné

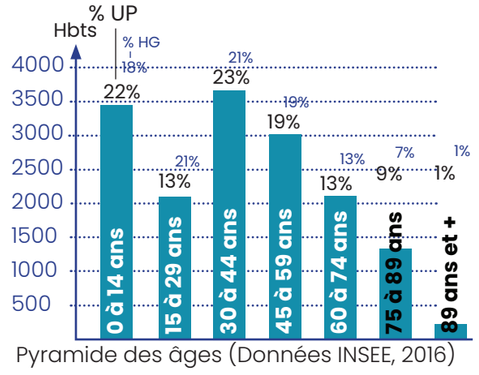
Communauté de communes Val'Aïgo

Nota : Les EPCI des Coteaux du Girou et du Frontonnais sont situés à la marge de l'unité paysagère et ne sont ainsi pas véritablement concernés.

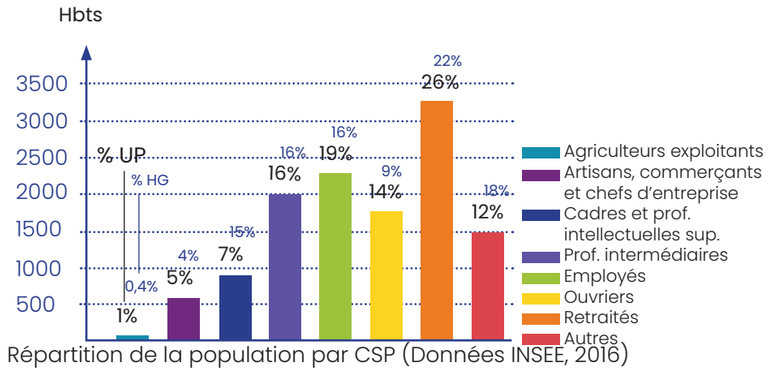
Indicateurs démographiques
(Données INSEE, 2019)

17 117 habitants

201 habitants /km²



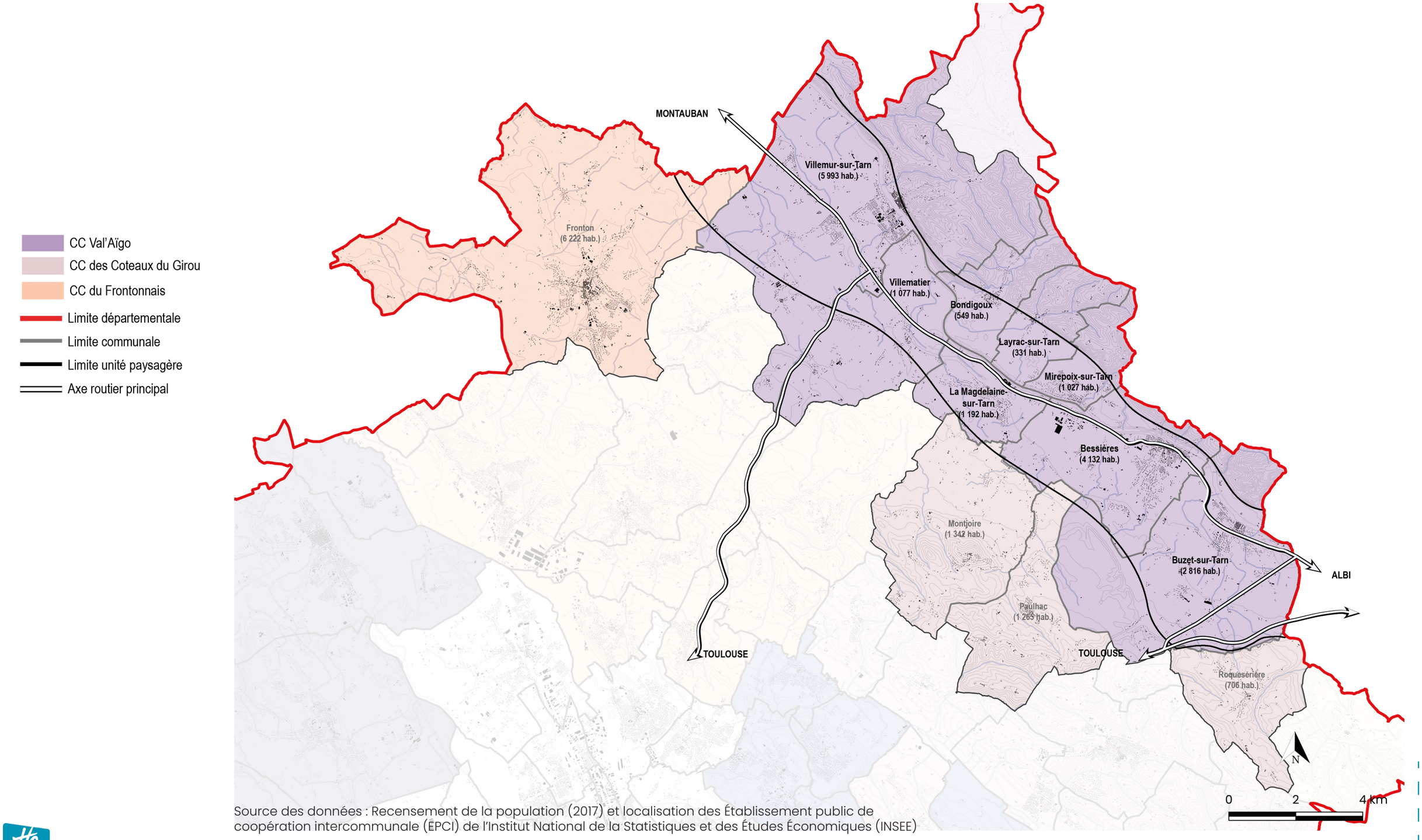
Pyramide des âges (Données INSEE, 2016)



Répartition de la population par CSP (Données INSEE, 2016)

L'IDENTITÉ ADMINISTRATIVE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE

Les données administratives et démographiques



Source des données : Recensement de la population (2017) et localisation des Établissement public de coopération intercommunale (EPCI) de l'Institut National de la Statistiques et des Études Économiques (INSEE)